

Publié le 7 juillet 2018.  
Dernière modification : 3 octobre 2024.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
fusion des [sucrieries de Cupim](#)  
de [Lorena](#),  
de [Piracicaba](#),  
de [Porto-Félic](#)  
et de [Villa-Raffard](#)

S.A., 5 juillet 1907.

Lucien MELLIER, président  
(1845-1947)

Ancien administrateur de la Sucrierie de Cupim,  
impliqué dans une vingtaine de sociétés, notamment l'Exploitation agricole  
d'Itapeva  
et la Compagnie des Eaux et d'électricité de l'Indochine. Voir [encadré](#).

Maurice ALLAIN,  
administrateur délégué  
et futur président

Né à Paris, 11<sup>e</sup>, le 15 juin 1858.

Fils de *Alfred* Allain, négociant, et de Marie Aimée Machado.

Marié en 1890 à Paris avec Isa Wagner (Rio-de-Janeiro, 20 janvier 1869-Paris VII<sup>e</sup>, 23 janvier 1959). Dont :

- Maurice (1891-1987)
- Pierre (1894-1961) et
- André (1896-1964).

---

Bachelier ès lettres et ès sciences.

Fondateur de la Société civile des Placers des Trois-Rivières, Venezuela (1892-1894)

Fondateur des cinq sociétés fondues dans les Sucrieries brésiliennes  
et de la [Société d'exploitation agricole d'Itapeva](#) (1901).

Administrateur, puis président (1930) des [Eaux et électricité de l'Indochine](#),  
administrateur, puis président de la [Compagnie française de tramways \(Indo-Chine\)](#),  
administrateur, puis président de la [Société indochinoise d'électricité](#),

Administrateur des assurances La Sphère

Chevalier de la Légion d'honneur du 21 janvier 1914 : négociant-exportateur à Paris,  
administrateur délégué des Sucrieries brésiliennes.

Administrateur de l'[Énergie électrique indochinoise](#),  
de Fives-Lille (1921),

de la Sucrierie centrale de Santerre.

des Usines chimiques des Laboratoires français (Uclaf),

de la [Société franco-coloniale d'études et de travaux](#) (1929),

Fondateur de la [Société d'électricité et d'entreprises à Madagascar](#) (1930).

Parmi les 200 premiers actionnaires de la [Banque de France](#).

---

Officier de la Légion d'honneur du 9 août 1950 (min. Finances)

Décédé à Paris VII<sup>e</sup>, le 17 janvier 1960.

## Constitution

Société des Sucrieries brésiliennes,

(Sucrieries de Villa-Raffard, Piracicaba, Cupim, Porto-Félic et Lorena réunies)

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 28 septembre 1907)

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Gaston Bazin, notaire à Paris, le 20 juin 1907, Maurice Allain, négociant, demeurant à Paris, boulevard Poissonnière, 25 ; Fernand Doré, industriel, à Troyes, rue Courtalon ; Lucien Mellier, rentier, à Paris, boulevard Malesherbes, 99 ; Edmond Steinheil, ingénieur, à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, 50 ; Léon de Bertier de Sauvigny <sup>1</sup>, propriétaire, à Paris, rue du faubourg-Saint-Honoré, 102, ayant agi au nom et comme liquidateur des sociétés ci-dessous désignées dans le sous-titre, ont établi les statuts d'une société anonyme sous la dénomination de : Société de

---

<sup>1</sup> Léon de Bertier de Sauvigny (1862-1942) : vieille connaissance de Maurice Allain avec lequel il avait créé en 1893 la Société civile des placers des Trois-Rivières, au Venezuela. Administrateur ou fondateur des cinq sociétés fondues en 1907 dans les Sucrieries brésiliennes. Administrateur des Poudres de sûreté à la suite de son beau-père, Jules Bacot de Bonand. Représentant de cette société au Comptoir des mines et des grands travaux du Maroc. Voir [encadré](#).

Sucreries brésiliennes, avec le sous-titre : Sucreries de Villa-Raffard, Piracicaba, Cupim, Porto-Félicz et Lorena réunies

Cette société a pour objet principal l'exploitation directe ou indirecte de toutes fabriques de sucres et de distilleries, situées au Brésil, soit dans les États de Sao-Paulo et de Rio-de-Janeiro, soit dans tout autre état et notamment de celles apportées à l'exploitation de la culture de la canne et celle de l'industrie sucrière et de toutes industries et affaires s'y rattachant. D'autres objets accessoires sont énumérés à l'article 2 des statuts.

La durée de la société sera de 30 années. Le siège social est à Paris, 25, boulevard Poissonnière. Le capital social est de 7.000.000 de fr., divisé en 70.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 69.500, entièrement libérées, ont été attribuées dans des proportions différentes aux sociétés mentionnées ci-dessus, apporteurs de la totalité des biens immeubles, meubles et droits quelconques appartenant à chacune desdites sociétés au 31 décembre 1906, le tout énuméré à l'article 6 des statuts.

Les 500 actions de surplus ont été toutes souscrites et libérées du quart. L'article 8 des statuts indique que les actionnaires pourront libérer leurs titres par anticipation.

Le conseil d'administration est, dès à présent, investi du pouvoir d'émettre, jusqu'à concurrence d'une somme de 5.500.000 fr., des obligations au capital nominal de 500 fr., productives d'un intérêt annuel de 5 %.

L'année sociale commencera le 1<sup>er</sup> avril et finira le 31 mars. Par exception, le premier exercice comprendra le temps à courir depuis la jour de la constitution de la société jusqu'au 31 mars 1908. L'assemblée générale annuelle se composant de tous les actionnaires possédant au moins 20 actions sera convoquée avant la fin du mois d'octobre, par un avis inséré dans un journal d'annonces légales de Paris, 16 jours au moins à l'avance.

Sur les bénéfices nets annuels, il sera prélevé : 5 % pour la réserve légale et une somme suffisante pour fournir un intérêt de 6 % aux actions. Sur le surplus, 15 % seront attribués au conseil d'administration. L'excédent, sauf divers prélèvements qui pourront être décidés par l'assemblée générale, sera réparti également entre tous les actionnaires.

Ont été nommés administrateurs : MM. Maurice Allain, Léon de Bertier de Sauvigny, Fernand Doré, Lucien Mellier, Edmond Steinheil, sus-nommés ; Edmond Avisse, ingénieur, rue Caumartin, 64, à Paris, et Auguste Mortier <sup>2</sup>, propriétaire, rue de Villejust, 6, à Paris. — *Affiches parisiennes*, 2 août 1907.

---

Sucreries brésiliennes  
Transfèrement du siège social  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 24 mai 1909)

Précédemment, 25, boul. Poissonnière ; actuellement, 13, rue Henner, et 17, rue Chaptal, à Paris. — *Affiches parisiennes*, 11 mai 1909.

---

(*Le Capitaliste*, 10 juin 1909)

[...] La Société des Sucreries brésiliennes qui, en 1907-1908, a produit 201.309 sacs de sucre, établit un prix de vente moyen pour cet exercice de 70 fr. les 100 kilos et un rendement moyen de 8,51 % du poids de la canne. [...]

---

<sup>2</sup> Auguste Mortier : président au milieu des années 1920. Voir encadré ci-dessous.

---

Constitution  
Société des Sucrieries brésiliennes,  
(Sucrieries de Villa-Raffard, Piracicaba, Cupim, Porto-Félic et Lorena réunies)  
(Cote de la Bourse et de la banque, 24 décembre 1909)

Société au capital de 7 millions de francs divisé en 70.000 actions de 100 fr dont 69.500 d'apport, ayant son siège social à Paris, 13, rue Henner.

Notice sur la constitution — MM. M. Allain et F.L. Steinheil, administrateurs délégués de la Société des Sucrieries brésiliennes, ont, conformément à la loi du 30 janvier 1907, fait insérer au *Bulletin annexe au Journal officiel* du 22 novembre 1909 une notice sur la constitution de ladite société, formée pour une durée de 30 années à compter du 5 juillet 1907.

Cette notice fait savoir que, sur le montant des actions formant le capital, 69.500 actions entièrement libérées ont été attribuées, savoir : 29.333 à la Sucrierie de Piracicaba, 10.667 à la Sucrierie de Villa Raffard, 2.000 à la Sucrierie de Porto-Félic, 10.000 à la Sucrierie de Lorena et 17.500 à la Sucrierie de Cupim, en rémunération de l'apport de leurs actif et passif D'autre part, la notice indique que la Société a émis 1.108 obligations 5 % de 500 fr. sur 11.000 autorisées, remboursables du 1<sup>er</sup> janvier 1913 au 1<sup>er</sup> janvier 1932 et qu'elle a pris en outre à sa charge le service des obligations émises par les anciennes sociétés : Sucrierie de Piracicaba, 323 obligations de 500 fr. remboursables le 1<sup>er</sup> mars des années 1910, 1911, 1912 ; Sucrierie de Cupim, 198 obligations de 500 fr., remboursables le 1<sup>er</sup> mars des années 1910, 1911 ; Sucrierie de Lorena, 106 obligations de 500 fr. remboursables le 1<sup>er</sup> juin 1910, 1911, 1912; Sucrierie de Villa-Raffard, 1.164 obligations hypothécaires de 500 fr., remboursables du 1<sup>er</sup> août 1910 au 1<sup>er</sup> août 1928 ; Sucrierie de Porto-Félic, 1.051 obligations hypothécaires de 500 fr., remboursables du 1<sup>er</sup> septembre 1911 au 1<sup>er</sup> septembre 1930. La notice fait connaître enfin que le bilan au 31 mars 1909 a été établi comme suit :

ACTIF	
Immeubles et matériel, moins amortissement	7.500.000
Mobilier	1 00
Loyer d'avance	2.500 00
Espèces en caisse	95.983 10
Effets en portefeuille	106.872 93
Banquiers	398.109 73
Valeurs en portefeuille	502.881 20
Animaux	91 987 60
Approvisionnement en stock	496 631 85
Combustible en stock	199.853 37
Emballage en stock	26.155 73
Marchandises en stock	511.519 58
Avances aux colons	319.901 16

Compte de change	986.188 21
Culture 1909	195.082 86
Culture 1910	105 466 03
Divers débiteurs	110.377 90
	<u>11.649 515 25</u>
PASSIF	
Capital actions	7.000.000 00
Obligations (moins amortissement)	2.053.000 00
Effets à payer	18.044 35
Obligations restant à rembourser	61.401 60
Coupons restant à payer	31.208 19
Divers créanciers	452.010 41
Réserve légale	88 716 55
Réserve extraordinaire	300.000 00
Réserve pour matériel et travaux neuf	35.679 97
	10.035.061 10
Profits et pertes	11.614.454 15
	<u>11.619.515 25</u>

Les statuts de la Société des Sucreries brésiliennes déposés chez M<sup>e</sup> G. Bazin, notaire à Paris, le 14 juin 1907, ont été publiés avec toutes modifications dans les *Affiches parisiennes* des 2 et 11 août 1907 et 11 mai 1909 et analysés par la *Cote de la Bourse et de la banque* dans ses numéros des 28 septembre 1907 et 24 mai 1909.

Le service des titres se fait au siège social, à Paris, 19, rue Henner, et le paiement des coupons au Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris, et au Comptoir industriel et colonial, 23, rue Taitbout, à Paris.

Suivant décision de la Chambre syndicale des Agents de change, publiée par la *Cote de la Bourse et de la banque* dans son numéro du 29 décembre 1909, les actions de la Société des Sucreries brésiliennes sont admises, à dater d'aujourd'hui, aux négociations de la Bourse au comptant, 2<sup>e</sup> partie du bulletin de la cote. (N. D. L. R. )

AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE  
(*L'Information financière, économique et politique*, 11 juillet 1911)

À partir du 12 juillet présent mois, les 3.685 obligations 5 % de la Société de Sucreries brésiliennes seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant. Ces titres seront inscrits à la deuxième partie du Bulletin de la Cote.

3.685 obligations de 500 francs 5 %, numéros 1 à 3685, libérées et au porteur, amortissables en 20 ans au plus, de 1913 à 1932, soit au pair par tirages au sort annuels en décembre, soit par rachats en Bourse.

Intérêt annuel : 25 francs nets d'impôts actuels payables par moitié les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet ;

jouissance courante : 1<sup>er</sup> juillet 1911.

Service des titres au siège social, rue Henner, 13.

Paiements des coupons au Crédit Lyonnais et au Comptoir industriel et colonial.

---

*Alfred Auguste Marie MASSENET (1872-1942)*

Polytechnicien.

Chevalier de la Légion d'honneur du 26 janvier 1912 (min. Aff. étr.) :

ingénieur-conseil,

président délégué du conseil de la Compagnie du Nord-Africain : voir [encadré](#).

Administrateur des Sucreries brésiliennes.

---

*Annuaire Desfossés* 1912, p. 1090 :

Sucreries brésiliennes

Conseil d'administration : MM. Mellier, A. Steinheil, Avisse, de Bertier de Sauvigny, Bozon, Doré, Massenet, Mortier, G. Hermenier <sup>3</sup>.

---

Sucreries brésiliennes

(*Le Journal des finances*, 5 octobre 1912)

Pendant l'exercice 1911-12, la Société a réalisé un bénéfice de 2.200.000 francs environ, alors que les bénéfices du précédent exercice ne s'étaient élevés qu'à 1.008.812 francs Cette augmentation permettra au conseil d'administration de proposer à la prochaine assemblée une élévation du dividende. Rappelons que l'année dernière, celui-ci fut de 7 %, ce qui exigea une somme globale de 490.000 francs.

---

(*Le Capitaliste*, 31 octobre 1912)

Les Sucreries brésiliennes, inscrites à la seconde partie de la cote, clôturent à 150. Les actionnaires, réunis le 25 courant en assemblée générale ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars dernier se soldant par un bénéfice net de 1.487.737 fr. et fixé le dividende à 8 fr. par action. Ce dividende sera mis en paiement, sous déduction des impôts, à partir du 13 décembre prochain.

---

*Annuaire Desfossés* 1914, p. 1144 :

Sucreries brésiliennes

---

<sup>3</sup> [Georges Hermenier](#) (1859-1930) : ingénieur, fondateur des Eaux et électricité de l'Indochine (Saïgon) et de la Compagnie indochinoise d'électricité (Hanoï).

Conseil d'administration : MM. Mellier, A. Steinheil, Avisse, de Bertier de Sauvigny, Doré, Massenet, Mortier, G. Hermenier, M[aurice] Allain, A[ndré] Allain.

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
(Cote de la Bourse et de la banque, 23 novembre 1916)

La Société des Sucrieries brésiliennes a obtenu, durant la dernière campagne, des résultats très supérieurs aux précédents, puisque les bénéfices nets, qui atteignent 3.267.083 fr., sont en plus value de 150 % d'une année à l'autre. Cette progression est due aussi bien à une production plus forte, qu'à la hausse importante des cours du sucre et de l'alcool. L'augmentation des produits bruts qui sont passés de 6.953 721 fr. à 12 504.750 fr., provient presque entièrement de la réalisation des marchandises ; elle est proportionnellement moins forte (pie celle des bénéfices nets quoique la Société ait prélevé sur ceux-ci une somme importante pour les amortissements. Voici comment s'établissent les deux derniers comptes de Profits et pertes :

	1914-15	1915-16
CHARGES		
Abonnement au timbre	7.134	7.730
Droits de transmission, impôts sur obligations	8.113	8.064
Cannes	2.769.648	3.855.633
Entretien	721.982	806.654
Fabrication	1.335.978	1.610.338
Frais généraux	522.959	587.326
Intérêts sur obligations	83.150	80.275
Négociations et intérêts	260	—
Comptes irrécouvrables	—	53.181
Amortis. des frais d'irrigation et d'assainissement	—	20.943
Amortissement de l'exercice	205.252	2.207.523
Total des charges	<u>5.654.467</u>	<u>9.237.667</u>
PRODUITS		
Marchandises réalisées	5.926.517	11.187.149
Marchandises en stock	1.027.204	1.255.615
Négociations et intérêts	—	61.936
Total des produits	6.953.721	12.504. 750
Rappel des charges	5.654.467	9.237.607
Bénéfices nets	1.239.254	3.267.083
Report antérieur	426.012	428.850

Solde disponible	1.725.266	3.695.933
------------------	-----------	-----------

Si les marchandises ont été réalisées en plus grande quantité, par contre les stocks sont, en fin d'année, un peu plus élevés. En outre, la société a encaissé, pour négociations et intérêts, une somme de 61.986 fr., alors que précédemment, elle avait eu à déboursier 200 fr. pour cet usage. L'achat des cannes a exigé 1.100.000 fr. de plus que pendant la campagne précédente et la fabrication a occasionné 300.000 fr. de frais supplémentaires. Les frais généraux et l'entretien ont été un peu plus élevés. Enfin, la société a consacré aux amortissements 2 257.000 fr. au lieu de 205.000 fr. seulement l'an dernier.

La répartition suivante, qui a été proposée à l'assemblée du 26 octobre dernier, se compare ainsi avec la précédente :

#### Répartition

Réserve légale	64 963	150 781
Dividende	700.000	1.400 000
Tantièmes	122.144	404.445
Réserve extraordinaire	—	1.600.000
Réserve spéciale	409 310	—
Report à nouveau	428 849	140 707
	1 725.266	3 695 933

Le dividende a donc été fixé à 20 % ou 20 fr. par titre contre 10 fr. précédemment, et bien que les amortissements aient été très copieusement dotés avant inventaire, il a été consacré 1 million 600.000 fr. à la réserve extraordinaire qui n'avait rien reçu l'an dernier, tandis que la réserve spéciale est négligée.

Les deux derniers bilans s'établissent comme suit :

	31 mars 1915	31 mars 1916
ACTIF		
Immeubles, matériel et travaux neufs	8.207.732	6 101.212
Mobilier	1	1
Espèces en caisse	112 810	89 293
Effets en portefeuille	17 873	144 873
Banquiers	492 475	1 151 866
Valeurs en portefeuille	100.000	100.000
Bons de la Défense Nationale	—	2 546.650
Animaux	153.158	185 923
Approvisionnements en stock	680 303	796 151
Marchandises en stock	1.027.204	1.235.615



Avances aux colons	358 547	296 501
Comptes de change	1 425 928	1.403 869
Cultures en cours	295.244	283.681
Divers débiteurs	370 567	431.082
	<u>13.3.241.932</u>	<u>15.089.719</u>
PASSIF		
Capital-actions	7.600.000	7 000 000
Obligations en circulation	1.605 500	1.537.500
Obligations restant à rembourser	23.000	13 000
Coupons restant à payer	7.619	82.008
Divers créanciers	305 601	212 009
Réserve légale	481.257	549.219
Réserve extraordinaire	1 590 689	2 000.000
Réserve spéciale	500 000	—
Profits et pertes :		
Bénéfice net de l'exercice	1.299 254	3.267.083
Solde antérieur reporté	426 012	428.850
	<u>13.3.241.932</u>	<u>15.089.719</u>

Les immobilisations ont diminué de 1 million 806 520 fr. d'un exercice à l'autre ; depuis l'origine, elles ont été amorties de plus de 12 millions de francs. Les fonds prévisionnels sont bien dotés. La trésorerie est à l'aise puisque le fonds de roulement dépasse 8 millions, supérieur ainsi de plus d'un million au capital.

Le conseil a fourni à l'assemblée les précisions suivantes sur l'exploitation :

Nous avons broyé dans nos différentes usines 246.000 tonnes qui ont produit 335.000 sacs de sucre. Le chiffre maximum, atteint en 1910, n'avait été que de 307.000 sacs. Nous n'avons travaillé en 1914 que 209.400 tonnes de cannes pour 274 900 sacs de sucre.

L'alcool nous a fourni un élément important de recettes : 800 contos environ, contre 444 contos en 1914. Cette avance est due, en grande partie, à une meilleure utilisation des mélasses.

Les cours se sont maintenus élevés pendant la campagne, accentuant leur progression en fin d'exercice.

Ces deux facteurs : quantité et prix, étant en forte plus-value, ont assuré les résultats très satisfaisants que nous avons à présenter.

Au 31 mars dernier, il nous restait un stock évalué au prix de revient, plus important que celui existant à la même époque l'année précédente. Il en résulte que, si l'exercice 1915 a profité d'une part de bénéfices provenant du travail de la précédente campagne. celle en cours se trouvera, sur ce point, plus favorisée que sa devancière.

Les circonstances actuelles ne nous ont pas toujours permis de répondre aux besoins de matériel de nos usines. La fabrication n'en a, cependant, pas été entravée, grâce à l'importance de nos approvisionnements. »

---

## Edmond STEINHEIL, président

*Annuaire Desfossés* 1917, p. 977 :

Sucreries brésiliennes

Conseil d'administration : MM. E. Steinheil, Avisse, de Bertier de Sauvigny, Doré, Massenet, Mortier, G. Hermenier, M[aurice] Allain, A[ndré] Allain.

---

### SUCRERIES BRÉSILIENNES

*(Cote de la Bourse et de la banque, 27 septembre 1918)*

Les comptes de l'exercice 1917-18 des Sucreries brésiliennes font ressortir un bénéfice net de 8.922.938 fr., contre 7.069.089 fr. eu 1916-17 ; en tenant compte du report antérieur, le solde disponible atteint 8.985.371 fr., contre 7.209.796 fr. Ces bénéfices s'entendent après affectation de 1.742.411 fr. aux amortissements sur immeubles, matériel et mobilier, contre 1.818.864 fr. précédemment.

Ainsi que nous l'avons précédemment annoncé, le conseil aurait l'intention de proposer à l'assemblée du 11 octobre la distribution d'un dividende de 20 fr. par action, plus un remboursement de 10 fr. par titre, ce qui porterait la répartition totale à 30 fr. par action.

---

### SUCRERIES BRÉSILIENNES

*(Cote de la Bourse et de la banque, 13 décembre 1918)*

Nous avons annoncé en son temps et nous croyons devoir rappeler l'augmentation de capital de la Société des Sucreries brésiliennes. Cette opération a porté le fonds social de 7 à 14 millions ; chaque action ancienne de 100 fr. a reçu gratuitement à la date du 15 mai dernier une action nouvelle de même somme ; les 7 millions d'augmentation ont été prélevés jusqu'à concurrence de 4.400.000 fr. sur les bénéfices de 1916 qui étaient de 7.069.089 fr. et pour le surplus sur la réserve extraordinaire, passée par suite de 3.600.000 fr. à 1 million.

Le dividende aux 70.000 actions anciennes fut en 1917 de 25 fr. Il a été de 20 fr. pour chacune des 140.000 actions qui forment maintenant le capital doublé ; en outre, celles-ci ont reçu 10 fr. à titre de remboursement ; le dividende et la prime ont été mis en paiement le 10 novembre dernier.

Cette double attribution a été possible grâce à l'accroissement notable des bénéfices réalisés au 31 mars 1918. Les comptes soumis à l'assemblée du 11 octobre dernier montrent, en effet, une forte plus-value des produits bruts, passés de 16.600.000 fr. à 19.900.000 fr. environ, tandis que les résultats nets ressortent à 8.922.938 fr., en plus-value de 1.853.849 fr. Ces chiffres expliquent le dividende de 20 francs qui représente 40 fr. pour les actions anciennes. Il convient d'ailleurs d'observer que les amortissements avant inventaire se montent, pour l'exercice au 31 mars 1918, à la somme de 1.742.410 fr.

La répartition votée par l'assemblée comporte l'attribution à la réserve légale de la somme de 700.000 fr., nécessaire pour la porter en une seule fois à son maximum légal de 1.400.000 fr., en rapport avec le nouveau capital de 14 millions :

Soit	700.000
Frais d'augm. de capital, amortis	368 421
Tantièmes statutaires	1.052.178
Réserve extraordinaire	3.500.000
Aux actions	2 800.000
Report à nouveau	564.772
Ensemble	<u>8 285.371</u>

Le total ci-dessus s'obtient en ajoutant au bénéfice net, égal à 8 922.938 fr., le report antérieur de 62.433 fr., ce qui donne le solde distribuable.

Par ce qui précède, l'on voit que les postes de prévoyance ont reçu 4.568.421 francs, total qui comprend la réserve légale, l'amortissement des frais de doublement du capital et la réserve extraordinaire.

Les résultats particulièrement favorables de l'exploitation en 1917-18 proviennent pour une grande part des cours très élevés des sucres pendant la dernière campagne qui a porté sur 245.000 tonnes de cannes et a produit 324.000 sacs, ces chiffres cependant un peu inférieurs à ceux de 1916. Les recettes d'alcools ont, au contraire, dépassé de 33 % celles de l'exercice précédent ; une nouvelle distillerie a été installée à Porto-Félic ; de plus, la société s'est rendue acquéreur à Sao-Paulo d'un vaste entrepôt pour l'emmagasinement des sucres provenant de ses usines de Piracicaba, Villa-Rafard et Porto-Félic ; cette mesure entraînera la suppression des commissions à payer aux agents, d'où une large compensation de la dépense. D'autre part, la société prévoit des réfections de matériel d'usine que, depuis quatre ans, les circonstances n'ont pas permis d'effectuer et auxquelles lui permettra de faire face sa réserve extraordinaire.

Les rapports, bilan et inventaire ont été approuvés par l'assemblée qui a réélu pour six années MM. [Auguste] Mortier et Avisse, administrateurs sortants.

---

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
(Cote de la Bourse et de la banque, 2 octobre 1919)

La Société des Sucrieries brésiliennes a réalisé pendant l'exercice 1918-19 un bénéfice net de 5.138.677 fr. contre 8.922.938 fr. précédemment, après déduction d'une somme de 992.116 fr. affectée aux amortissements.

Le chiffre des ventes s'établit à 13.108.257 fr, contre 18.650.949 fr. pour l'exercice antérieur. Les charges d'exploitation sont en diminution en raison d'une fabrication moindre ; les achats de cannes figurent pour 4.762.999 fr. contre 5.154.842 fr., les frais de fabrication pour 1 million 559.036 fr. contre 2.054.830 fr., les charges d'entretien pour 1.021.450 fr. contre 1.233.259 fr.

Il sera vraisemblablement proposé à l'assemblée de répartir un dividende de 19 fr. 40. L'an dernier, il avait été distribué un dividende de 20 fr. bruts.

Sucreries brésiliennes  
Conseil d'administration : *idem*.

---

(*Le Journal des finances*, 16 avril 1920)

La Société des SUCRERIES BRÉSILIENNES est au capital de 14 millions de francs représentés par 140.000 actions de 100 francs, dont 70.000 souscrites à l'origine et 70.090 distribuées gratuitement aux porteurs au début de 1918, par voie de distribution de réserves.

La situation financière de l'affaire est excellente, puisqu'on face d'un passif exigible d'à peine 600.000 francs, l'actif réalisable s'élève à 14 millions, faisant ressortir un fonds de roulement de plus de 13 millions. Il n'existe ni obligations, ni parts de fondateurs. Voici d'ailleurs le bilan au 31 mars 1919 :

PASSIF	
Capital	14.000.000 00
Réserves	4.500.000 00
Créanciers	586.358 00
Profits et pertes	5.703.448 00
	<u>24.789.806 00</u>
ACTIF	
Immobilisations	7.726.156
Caisses étrangères	3.781.863 00
Portefeuille	7.115.189 00
Stocks	2.262.077 00
Comptes de change	2.737.355 00
Débiteurs divers	1.167.072
	<u>24.789.806 00</u>

On estime que le rendement sera, pour la présente campagne, supérieur à 140.000 sacs produits durant le précédent exercice.

De plus, la société effectue ses ventes en milreis. Le milreis, qui valait 1 fr. 40. vaut à peu près 4 francs. La société avait gagné l'année dernière, 40 % de son-capital avec une récolte déficitaire.

---

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
Assemblée du 26 octobre 1921  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 20 janvier 1922)

La quantité de sucre travaillée par la Société des Sucreries brésiliennes pendant l'exercice 1920-21 a été sensiblement supérieur à celle de l'année précédente et

s'établit à 226.606 tonnes contre 198.006. Néanmoins les bénéfices nets sont légèrement inférieurs et ressortent à 10.684.200 fr. contre 18.987.104.

L'assemblée du 26 octobre a décidé la distribution d'un dividende de 45 fr. contre 34 80. Cette augmentation a pu être effectuée bien que les bénéfices soient du même ordre de grandeur, parce que la société n'avait pas à supporter cette année le décaissement de 30 fr. par action à titre d'amortissement du capital, qui, l'an dernier, avait grevé la répartition des bénéfices.

Voici, d'ailleurs, comment se comparent les comptes de Profits et pertes des deux derniers exercices :

	1919-20	1920-21
CHARGES		
Abonnement au timbre	12.585	13.662
Cannes	11.828.243	9.986.896
Entretien	1.965.665	1.919.631
Fabrication	4.196.759	3.439.583
Frais généraux	1.540.922	1.395.670
Comptes irrécouvrables	257.480	26.039
Impôt sur bénéfice Brésil	4.2011.000	205.697
Amortissements	3.140.416	2.355.459
	<u>27.142.070</u>	<u>19.342.637</u>
PRODUITS		
Marchandises réalisées	36.924.017	25.697.850
Marchandises en stock	1.592.425	3.661.181
Négociations, intérêts	612.732	667.860
Total des produits	39.129.174	30.026 891
<u>Rappel des charges</u>	<u>27.142.070</u>	<u>19.342.637</u>
	11.987.104	10.684.254
Report antérieur	330.048	247.886
	<u>12.317.152</u>	<u>10.932.140</u>

#### Répartition

Premier dividende	672.000	420.000
Tantièmes de 15 %	1.697.266	1.539.638
Réserve extraordinaire	5.500.000	2.500.000
Dividende supplémentaire	4.200.000	5.880.000
Report à nouveau	247.886	592.502

	<u>12.317.152</u>	<u>10.932.140</u>
--	-------------------	-------------------

Le rapport donne les renseignements suivants sur la situation technique de la société pendant la campagne 1920-1921.

La production de sucre s'est élevée à 284.500 sacs contre 249.000 l'année précédente ; toutes les usines sont en progression relativement au tonnage broyé, à l'exception toutefois de l'usine de Cupim. La diminution de production de cette dernière a été compensée par son rendement qui est passé de 8 06 à 9 17. En plus de ses mélasses, elle travaille celles de Tocos et a atteint son maximum de production ; on envisage donc la création d'une distillerie à Tocos.

Le prix de revient moyen a été un peu supérieur à celui de 1919, par suite de la hausse de la canne à sucre ; quant au prix de vente, il a été pendant l'exercice de 51 \$ 190 contre 50 \$ 600.

Les bénéfices du Brésil ont été sensiblement les mêmes que l'année dernière ; toutefois, la valeur des marchandises réalisées et en stock est très inférieure à celle de 1920 : on a vu, par les chiffres publiés plus haut, qu'elle est de 29.359.031 42 contre 38.516.441 75. Ce résultat provient de la baisse du change brésilien dont les cours, assez élevés l'année dernière, avait procuré des bénéfices très intéressants.

La production de l'alcool n'a pas varié dans des proportions importantes ; cependant, les difficultés de transport ont entraîné un fléchissement des recettes qui sont revenues de 1.475 contos à 1.120.

De la comparaison des bilans établis au 31 mars, il ressort que les immobilisations n'ont pas varié à 5.000.000 et que le mobilier figure toujours pour 1 fr. Les disponibilités (caisse et banquiers) sont à 3 millions 519.883 contre 9.152.196 fr. Le portefeuille a peu varié : on note une diminution des bons de la Défense nationale revenus de 8.960.000 à 6.245.000. Les approvisionnements et marchandises en stocks sont en augmentation à 7.496.942 contre 3.343.185 ; le compte de change est passé de 2.437.240 à 5.722.950.

Au passif, le capital figure toujours pour son chiffre de 14 millions. Toutefois, au lieu d'être amorti d'un cinquième, il se trouve amorti de la moitié, par suite des affectations de l'an dernier. La réserve légale reste à son maximum statutaire de 1.400.000 fr. ; quant à la réserve extraordinaire, elle est revenue de 3.700.000 fr. à 500.000 fr. ; d'autre part, le nouveau compte réserve spéciale est inscrit pour 4.500.000 fr. Ces différences proviennent de la répartition des bénéfices de l'exercice précédent.

L'assemblée, après avoir adopté les propositions du conseil d'administration relativement à l'approbation des comptes et à la fixation du dividende, a donné à la succession de M. Edmond Avisse *quitus* de sa gestion, a ratifié la nomination faite à titre provisoire de M. Albert Louppe <sup>4</sup> et a nommé administrateur, pour six années, M. Maurice Allain, administrateur sortant.

---

<sup>4</sup> Albert Louppe (1871-1942) : marié avec Léontine Louisa Père. Dont René (1909-1990), marié à Charlotte Gassier, fille de l'inspecteur général des travaux publics de l'Indochine, et Yvonne (1912-2008) (M<sup>me</sup> Pierre Baragué). Ingénieur des Arts et métiers, dessinateur chez Cail (1890), ingénieur (1892) directeur général, à la suite d'Edmond Avisse (1920), administrateur-directeur général (1925), vice-président-directeur général (ca 1929), puis pdg (1940) de Fives-Lille, représentant ce constructeur à l'Union des consommateurs de produits métallurgiques (UCPMI), à Hagondange, aux Sucrieries brésiennes, à l'Union industrielle pour la reconstitution (UIC), à la Société franco-roumaine de matériel de chemin de fer (1921), à la Sucrierie centrale de Santerre (1923), à la Société financière et industrielle de chemins de fer (vice-président)(1924), à la Société pour le développement de l'outillage national par l'utilisation des prestations en nature (1926), aux Sucrieries et raffineries de l'Indochine (1927), à la Société de crédit à l'industrie française (CALIF)(1928), à Séchage et traitement de produits agricoles (1929), à la Société d'études financières et industrielles pour la France et l'étranger (Sefife)(1930)(liquidée en 1936), à la Société Le Matériel pour l'industrie des ciments et chaux et de l'électro-chimie (1930), à l'Électro-métallurgie de Dives (1932), aux Usines à gaz du Nord et de l'Est (1939), etc. Commandeur de la Légion d'honneur.

---

Sucrieries brésiliennes  
(*Les Annales politiques et littéraires*, 15 janvier 1922)

.....  
Depuis l'origine, la société a obtenu les résultats suivants:

Ex.31/3	Produits bruts	Amort. + Rés.	Bénéf. nets	Divid.
	(en 1.000 fr.)			(en fr.)
1908-09	8.187	1.266	1.589	7 00
1909-10	7.190	972	1.485	7 00
1910-11	7.284	597	1.170	7 00
1911-12	8 575	774	2.177	8 00
1912-13	10.964	2.631	3.856	10 00
1913-14	8.902	2.024	2.025	5 00
1914-15	6.954	679	1.501	10 00
1915-16	12.505	3.979	5.475	20 00
1916-17	16.600	6.249	8.918	25 00
1917-18	19.910	6.310	10.065(1)	20 00 (2)
1918-19	14.444	2.992	6.131	19 40 (2)
1919-20	39.129	7.340	11.987	34 80 (3)
1920-21	30.026	2.355	10.684	45 00

(1) Capital doublé

(2) En plus remboursement de 10 francs par action.

(3) En plus remboursement de 30 francs par action.

Ces résultats sont extrêmement satisfaisants.

La situation financière apparaît fort bonne. Au dernier bilan, les immobilisations étaient revenues à 5 millions par suite d'amortissement ; les fonds en banque étaient passés de 3 à 9 millions ; le portefeuille avait plus que doublé ; les approvisionnements et marchandises en magasin s'étaient sensiblement accrus ; le total des réserves et provisions atteignait 9.300.000 francs. En regard d'environ 400.000 francs d'exigibilités, la Société disposait d'un actif réalisable dépassant 27 millions de francs.

L'exercice qui prendra fin le 31 mars prochain accusera vraisemblablement de nouveaux progrès.

---

Sucrieries brésiliennes  
(*La Journée industrielle*, 26 octobre 1922)

L'assemblée ordinaire de cette société, dont le siège est à Paris, 13, rue Henner, et 17, rue Chaptal, s'est tenue hier sous la présidence de M. Mortier.

Ainsi que nous l'avons indiqué dans un numéro précédent, l'exercice 1921 a été, dans son ensemble, moins fructueux que les précédents, les différents facteurs de bénéfices : quantités de cannes, cours du change, ayant été moins favorables qu'antérieurement.

Le broyage a été de 209.700 tonnes en 1921, contre 221.000 en 1920. Cette réduction est à imputer à la sucrerie de Cupim, dans laquelle d'importants travaux de réfection et d'amélioration avaient été entrepris et n'avaient pu être achevés en temps voulu. Les autres usines ont apporté leur contingent normal au travail général.

La production a été de 269.620 sacs, contre 281.000 l'an dernier. Le prix de revient du sac de sucre a légèrement baissé mais nullement en proportion avec celui de vente. Les bénéfices bruts totaux, alcools et sucre, passent de 6.324 à 2.282 contos ; les frais généraux à Sao Paulo et à Paris sont sans changement.

Au bilan, le chapitre immeubles, matériel et travaux neufs s'élève à 9.008.881 fr. La société a, en effet poursuivi l'exécution de travaux importants engagés en 1920 et 1921, travaux qui ont porté non seulement sur la transformation de l'usine de Cupim, mais encore sur le renforcement du moulin de Piracicaba, et sur l'établissement d'un réseau considérable de nouvelles voies ferrées nécessaires à la mise en valeur des domaines de Villa-Raffard et de Lorena.

Compte tenu du report antérieur de 592.502 francs, le solde créditeur du compte de profits et pertes ressort à 4.165.086 fr. L'assemblée a fixé le dividende à 25 fr. par action. Elle a réélu M. Steinheil, administrateur sortant, et nommé M. Henri Huguenot, en remplacement de M. Fernand Doré, administrateur décédé.

Au cours des explications fournies à l'assemblée, le président a signalé que l'exercice en cours se présente dans des conditions favorables, la société, pouvant écouler au Brésil la totalité de sa production, n'a pas à recourir à l'exportation.

---

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
(Cote de la Bourse et de la banque, 26 décembre 1922)

Des déclarations du rapport concernant l'exercice 1921-22. présenté à la dernière assemblée de la Société des Sucreries brésiliennes, il ressort que, la quantité de cannes, les cours, et le change ayant été moins favorables que pendant les exercices précédents, les résultats bénéficiaires ont sensiblement diminués.

Le solde créditeur du compte de profits et pertes qui avait atteint 10.684.254 fr. 54 en 1921 est revenu à 3.572.584 fr. 01 et, compte tenu du report antérieur, le solde disponible s'établit à 4.165.086 fr. 60 au lieu de 10.932.140 fr. 77.

Le dividende, ramené de 45 francs à 25 francs, n'absorbe que 3.500.000 francs au lieu de 6.300.000 francs ; le conseil d'administration reçoit 472.887 fr. 60 au lieu de 1.539.638 fr. 18 ; le report à nouveau est revenu de 592.202 fr. 59 à 192.199 francs. Aucune affectation n'a été faite aux réserves ; l'an dernier une somme de 2.500.000 francs avait été portée à la réserve extraordinaire.

Voici comment se comparent les comptes de profits et pertes :

	1920-1921	1921-1922
CHARGES		
Abonnement au timbre	13.661 67	13.510 00



Cannes	9.986.896 36	6.120.813 64
Entretien	1.919.630 75	1.757.775 19
Fabrication	3.439.583 30	2.757.770 43
Frais généraux	1.395.669 94	1.097.636 43
Comptes irrécouvrables	26.039 04	5.981 85
Impôts sur bénéf. au Brésil	205.697 00	—
Amortissements	2.355.459 35	23.215 01
	<u>19.342.637 41</u>	<u>11.776.731 55</u>
PRODUITS		
Marchandises réalisées	25.697.543 53	12.729.445 41
Marchandises en stock	3.661.181 43	2.404.412 40
Négociations et intérêts	667.860 53	224.460 75
	30.026.891 95	15.349.318 56
Rappel des charges	19.342.637 41	11.776.731 55
	10.684.254 54	3.572.584 02
Report antérieur	247.886 23	592.502 59
	<u>10.932.140 77</u>	<u>4.165 086 60</u>

Les broyages de l'exercice ont présenté une diminution imputable à la sucrerie de Cupim dans laquelle des travaux de réfection ont été exécutés : ils s'élèvent à 209.700 tonnes au lieu de 221.000 en 1920-21. La production est revenue de 281.600 sacs à 269.620 ; le rendement moyen a été un peu supérieur et le prix de revient du sac a légèrement baissé, malheureusement pas en proportion des prix de vente.

Rapproché du bilan de l'an dernier, celui de cette année se présente ainsi :

	31/3/1921	31/3/1922
ACTIF		
Immobilisations (amortissements déduits)	5.000.000 00	? 9500.000 00
Mobilier	1 00	1 00
Caisse et banques	3.519.383 39	2 871.150 27
Portefeuille et bons de la Déf. nat.	10.432.737 50	2.507.579 50
Animaux, approvis., march.	8.209.280 71	6.601.366 43
Avances aux colons	428.644 02	435 197 07
Compte de change	5.722.950 24	4.123.963 45
Cultures en cours	577.980 82	666.079 52
Débiteurs divers	1.777.911 76	1.676.978 84
Avances sur matériel	695.955 56	—

	<u>36.365.244 91</u>	<u>28.382.316 11</u>
PASSIF		
Capital	14.000.000 00	14.000.000 00
Obligations	4.500 00	4.500 00
Coup. à payer	316.578 38	292.687 58
Créanciers divers	512.025 38	1.320.041 93
Réserve légale	1.400.000 00	1.400.000 00
Réserve extraordinaire	500.000 00	3.000.000 00
Réserve spéciale	4.500.000 00	—
Réserve pour incendie	4.200.000 00	4.200.000 00
Profits et pertes	10.932.140 77	4.165.086 60
	<u>36.365.244 91</u>	<u>28.382.316 11</u>

L'an dernier, les immobilisations nouvelles de l'exercice (2.334.025 fr. 35) avaient été totalement amorties par profits et pertes ; cette année, les dépenses de travaux neufs s'élèvent à 9.008.881 fr. 84 par suite de la transformation complète de l'usine de Cupim, du renforcement des moulins de Piracicaba et de l'établissement d'un réseau de voies ferrées à Villa-Raffard et Lorena. Elles ont été amorties de 4.500.000 francs par affectation de la réserve spéciale qui a disparu du bilan.

L'assemblée du 25 octobre a décidé la mise en paiement à partir du 15 décembre du dividende de 25 francs bruts (22 fr. 50 net), au nominatif et 20 fr. nets au porteur.

Elle a ratifié la nomination, faite par le conseil, de M. H[enri] Huguenot, comme administrateur en remplacement de M. Fernand Doré, décédé, et réélu pour six ans M. Edmond Steinheil, administrateur sortant.

---

*Annuaire Desfossés* 1923, p. 1189 :  
 Sucrieries brésiliennes  
 Conseil d'administration : *idem* 1917. Pas à jour.

---

Sucrieries brésiliennes  
 (La Journée industrielle, 27 octobre 1923)

L'assemblée ordinaire de cette société, au capital de 14 millions, dont le siège est à Paris, 17, rue Chaptal, a eu lieu hier, sous la présidence de M. Auguste Mortier. Les actionnaires ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 mars 1923, dont nous avons publié les chiffres dans notre numéro du 16 octobre.

Rappelons que les bénéfices s'élèvent à 6 millions 798.459 fr, auxquels il convient, d'ajouter le report de l'exercice précédent, soit 192.199 fr. Le dividende a été fixé à 40 fr. brut par action, sous déduction de 3 fr. par action sur le capital non amorti, contre 25 fr. l'an dernier. Le solde de 433.889 fr. 15 a été reporté à nouveau.

Le rapport du conseil signale qu'il a été broyé, en 1922, 297.700 tonnes, contre 221.600 en 1920 et 210.000 en 1921. Le rendement de l'usine de Villa-Raffard est passé, pour sa part, de 57.000 tonnes à plus de 93.000 et celui de l'usine de Porto-Feliz, de 19.000 à 32.000 tonnes. L'usine de Cupim, qui avait fonctionné à travail réduit

en 1921, par suite de travaux de réfection et d'amélioration inachevés à l'époque normale du début de la rouaison, a atteint aujourd'hui une production à peu près régulière.

Le total des ventes est passé de 12.720.445 fr. en 1921 à 24.481.896 fr. pour une production totale de 388.500 sacs, contre 269.600 sacs précédemment.

Le programme à venir comporte d'importants et urgents travaux, notamment la jonction par fer de Villa-Raffard et Porto-Feliz, par une voie de 11 kilomètres qui traversera des propriétés achetées récemment pour approvisionner la société en combustible. Le réseau particulier sera ainsi porté à 180 kilomètres.

MM. Alfred Massenet et Georges Hermenier ont été réélus administrateurs.

---

NÉCROLOGIE  
Edmond Steinheil  
(*Le Journal*, 2 décembre 1923)

Nous apprenons la mort de M. Edmond Steinheil, ingénieur E.C.P., administrateur de la Société des sucreries brésiliennes et de la Compagnie d'assurances l'« Abeille ». Le service aura lieu après-demain mardi 4 décembre, à midi 1/2, à l'église Notre-Dame de Lorette. Le présent avis tient lieu de faire-part.

---

Qui êtes-vous ? 1924  
HERMENIER (Georges).  
3, rue de Stockholm.

Administrateur délégué à la Société indo-chinoise d'Électricité ; administrateur-délégué à la Compagnie des Eaux et d'Électricité de l'Indo-Chine ; administrateur-délégué à la Compagnie française de Tramways (Indo-Chine) ; administrateur à la Société de Sucreries brésiliennes.

MORTIER (Auguste), administrateur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est\*.  
6, rue de Villejust, T. : Passy 55-41.

Président du conseil d'administration des Compagnies d'assurances l'Abeille ; de la Société de Sucreries brésiliennes ; administrateur de la Compagnie du chemin de fer de Ceinture, etc.

Président honoraire de la Chambre de commerce de Troyes.  
Officier de la Légion d'honneur.

---

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 18 janvier 1924)

Ainsi que nous l'avons précédemment annoncé, c'est par un bénéfice brut de 35.957.266 fr. contre 15.439.319 fr. que s'est solde l'exercice clos le 31 mars 1923 et dont les comptes furent approuvés le 26 octobre dernier.

Voici comment se présentent respectivement les comptes des deux derniers exercices :

	1921-22	1922-23
--	---------	---------

CHARGES		
Abonnement au timbre	13.510 00	13.720 00
Cannes	6.120.843 64	8.463.117 41
Entretien	1.757.777 19	1.825.784 20
Fabrication	2.757.770 43	3.815.234 35
Frais généraux	1.097.638 43	1.246.742 59
Comptes irrécouvrables	5.981 85	8.569 23
Amortissements	23.215 01	3.775.659 99
	<u>11.776.734 55</u>	<u>19.158.807 77</u>
PRODUITS		
Marchandises réalisées	12.720.445 41	28.481.896 33
Marchandises en stock	2.404.412 40	1.301.606 18
Négociations et intérêts	224.460 75	174.364 61
	15.349.318 55	25.957. 266 82
Rappel des charges	11.776.734 55	19.158.807 77
Bénéfices nets	3.572584 01	6.798.459 05
Reports précédents	592.702 59	192.199 00
Soldes disponibles	<u>4.165.086 60</u>	<u>6.990.658 05</u>

Le dividende a été fixé à 40 fr. par action contre 25 fr. précédemment. Il est mis en paiement depuis le 15 décembre dernier. Une somme de 425.859 fr. a été reportée à nouveau.

Le rapport du conseil d'administration mentionne qu'il a été broyé 297.000 tonnes en 1922, contre 210.010 en 1920.

La production de l'usine de Villa-Raffard passe de 57.000 à 93.000 tonnes. La production de l'usine de Cupim, qui avait dû être réduite, est redevenue normale. Pour la campagne en cours, sa production sera encore notablement augmentée. L'usine de Porto-Félic a produit un total de 32.000 tonnes contre 19.000 précédemment.

Au cours de cet exercice, les prix de vente ont été supérieurs à ceux pratiqués l'année précédente, mais la hausse des cours ne s'est fait sérieusement sentir que vers la fin de l'année quand la majeure partie des stocks avait déjà été liquidée. La moyenne des prix de vente a été de 38.400 reis contre 30.800 reis précédemment.

Le chiffre des ventes est passé de 12.720.000 fr. à 24.481.896 fr. en 1922.

Le conseil va entreprendre la construction d'une voie ferrée de 14 kilomètres qui permettra la jonction des usines de Villa-Raffard et Porto-Félic. Cette voie traversera d'importantes propriétés qui ont été acquises par la société. Après ces travaux, le développement des voies ferrées de la société passera à 180 kilomètres environ.

Comparé au précédent, voici comment se présente le bilan au 31 mars dernier.

	1921	1922
ACTIF		

Immeubles et matériel (amortissements déduits)	9 500.000 00	8 500.000 00
Mobilier	1 00	1 00
Espèces en caisse	197.394 94	137.469 61
Banquiers	2.678.555 32	4.897177 88
Valeurs en portefeuille	2.507.579 50	2.358.744 00
Bons de la Défense	—	2.565.000 00
Animaux	224.073 02	251.094 85
Approvisionnement. en stock.	3.972.881 06	2.233.530 59
Marchandises en stock	2.404.412 40	1.301.006 18
Avances aux colons	435.197 07	483.079 08
Compte change	4.123.903 45	4.877 851 84
Cultures en cours	666.079 42	622.282 87
Avances sur matériel	—	272.281 21
Divers débiteurs	1.676.978 83	1.680.250 40
	<u>28.382.316 11</u>	<u>30.134.770 11</u>

PASSIF		
Capital-actions (1/2 remboursé)	14.000.000 00	14.000.000 00
Obligations restant à rembourser	4.500 00	4.500 00
Coupons à payer	235.817 58	179.842 85
Remboursement capital restant à payer	56.870 00	43 580 00
Divers créanciers	1.320.041 93	320.189 21
Réserve légale	1.400.000 00	1.403 000
Réserve extraordinaire	3.000.000 00	3.000.000 00
Provision pour assurance incendie	4.200.000 00	4.200.00 00
Profits et pertes	4.165 086 60	6.990.653 06
	<u>28.382.316 11</u>	<u>30.134.770 11</u>

La situation financière de la société est des plus brillantes. Une grande partie des bénéfices ayant été régulièrement affectée aux amortissements, les immobilisations, qui atteignaient au total 38 millions 998.851 fr., se sont trouvées ramenées à 8.500.001 fr., et cela sans tenir compte de 2.751.817 fr. de travaux neufs amortis et au delà par un prélèvement de 3.751.000 fr. sur les bénéfices bruts de l'exercice 1922. L'actif disponible atteint 7.500.647 fr. et l'actif réalisable 9.157.170 fr. en regard de 500.000 fr. seulement d'exigibilités. Il y a également lieu de mentionner l'existence d'un compte de change porté à l'actif pour 4 millions 577.851 fr. et de rappeler que le capital, toujours porté au capital pour 14 millions, est remboursé de moitié.

MM. Alfred Massenet et Georges Hermenier, administrateurs sortants, ont été réélus.

NOTES ET VALEURS DU JOUR  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 25 juillet 1924)

On a mis récemment en avant le chiffre de 50 fr. et même celui de 60 fr. comme dividende probable des Sucreries brésiliennes, pour l'exercice 1923-24, alors que le dividende de 1922-23 ne fut que de 40 fr. Les bénéfices, dit-on, seraient en sensible augmentation. Rien là que de très vrai semblable d'ailleurs. Comme nous le faisons remarquer dans une note consacrée eu octobre à cette affaire, la production de l'exercice 1922-23 fut en effet liquidée, en majeure partie, avant que la hausse du sucre ne se soit réellement manifestée. Or, à ce point de vue, l'exercice suivant a été beaucoup mieux partagé.

En attendant d'avoir des précisions, ce qui ne saurait tarder, étant donné que l'exercice en question a pris fin il y a déjà quatre mois (31 mars), on ne peut que constater, une fois de plus la brillante situation de l'affaire. Du fait de prélèvements importants régulièrement effectués sur les bénéfices, les immobilisations, qui atteignaient au total 38.794.428 fr., sont amorties pour 30.294.428 fr. et ne figurent plus au bilan que pour 8.500.000 fr. En outre, la Société a constitué des réserves qui figuraient au dernier bilan pour 4.400.000 francs. Quant à sa trésorerie, elle est plus qu'au large, puisque, pour faire face à 513.611 fr. d'exigibilités, la société possède 7.599.649 fr. d'actif disponible et 9.167.170 francs d'actif réalisable.

Si les bruits mentionnés ci-dessus se confirment, ce qui est très vraisemblable, l'action Sucreries brésiliennes pourrait donc fort bien dépasser sensiblement le cours; de 875 fr. auquel elle se traite actuellement.

---

Sucreries brésiliennes  
(*Le Journal des finances*, 8 août 1924)

Au mois de septembre 1923, nous avons rappelé l'attention de nos lecteurs sur l'action Sucreries brésiliennes qui valait alors 700 francs ; en 1921, quand nous en avons parlé pour la première fois, elles se négociaient aux environs de 510 francs ; elles cotent aujourd'hui 861 et il semble que ce niveau puisse être encore dépassé.

On met en avant, en effet, le chiffre de 50 fr. ou 60 francs pour le dividende de l'exercice 1923-24 clos le 31 mars contre 40 francs précédemment ; les bénéfices accuseraient une très sensible augmentation car la société qui, pour la précédente campagne, avait liquidé sa production trop tôt pour profiter de la hausse des prix du sucre, aurait, cette fois, opéré dans des conditions bien meilleures.

L'affaire, très sérieusement menée, s'est, d'ailleurs, développée pendant ces dernières années dans des conditions satisfaisantes. Nous rappellerons qu'elle a été constituée en 1907 en vue de réaliser la fusion de 5 sociétés sucrières connues sous les noms de Villa-Raffard, Piracicaba, Cupim, Porto-Feliz et Lorena.

Depuis l'origine, l'entreprise a notablement développé le domaine, agricole et industriel que lui apportaient les 5 affaires qu'elle réunissait par l'achat de fazendas pour le développement de la culture de la canne, de propriétés boisées pour fournir aux usines et aux locomotives le combustible nécessaire, d'entrepôts ; par l'acquisition ou la création de sucreries et de distilleries nouvelles.

L'augmentation des moyens de production n'a pas fait perdre de vue leur amélioration : une partie des usines est transformée déjà et la réalisation du programme de modernisation du surplus et de perfectionnement de l'outillage se poursuit.

Le conseil envisage aussi le développement du réseau ferré qui dessert les plantations et les centres de traitement ; sa longueur actuelle, de 166 kilomètres, serait portée à 180 kilomètres.

Comme le bois, seul combustible utilisé, se raréfie, l'installation de la force hydro-électrique est à l'étude. Des barrages seraient établis sur des rivières rapides ; les travaux d'électrification demanderaient deux ou trois ans, mais ne nécessiteraient pas d'énormes dépenses.

La société fabrique le sucre et l'alcool en traitant les cannes récoltées sur son domaine ou achetées aux planteurs voisins.

Ce perfectionnement des moyens d'exploitation est de nature à donner une certaine stabilité aux résultats financiers qui dépendent pour le moment d'une part de l'abondance et de la qualité de la récolte des cannes, d'autre part, des prix du sucre ; enfin la question du change intervient au moment de la conversion en francs, des bénéfices réalisés en milreis, Ce qui leur confère un certain caractère d'instabilité.

La situation financière se présente sous un jour très satisfaisant. Du fait des prélèvements importants régulièrement effectués sur les bénéfices, les immobilisations, qui atteignaient au total 38.794.428 fr., sont amorties pour 30.294 428 fr. et ne figurent plus au bilan que pour 8.500.000 fr.

En outre, la Société a constitué des réserves qui s'élevaient en dernier à 4.400.000 francs. Quant à sa trésorerie, elle est plus qu'au large, puisque pour faire face à 543.611 francs d'exigibilités, la Société possède 7.599.649 francs d'actif disponible et 9.157.170 francs d'actif réalisable.

Sans doute en raison des événements dont le Brésil est le théâtre, la faveur ne va pas aux titres de cette origine. Toutefois, la Société des Sucreries brésiliennes, bien qu'elle ait une partie de ses installations dans l'État de Sao-Paulo, ne paraît pas souffrir ni être appelée à souffrir des troubles intérieurs dont le caractère paraît exclusivement politique.

---

## Edmond AVISSE, président

*Annuaire Desfossés* 1925, p. 1447 :

Sucreries brésiliennes

Conseil d'administration : MM. Avisse, de Bertier de Sauvigny, Huguenot, Massenet, Mortier, G. Hermenier, M[aurice] Allain, A[ndré] Allain, A. Louppe.

---

### Ingénieurs et ingénieurs-conseils (*Annuaire industriel*, 1925)

Picard (Jules), 3, r. de Christiania, Paris, 18<sup>e</sup>. E.C.P. Ingénieur-conseil pour les industries chimiques et agricoles à l'étranger. (Industries agricoles à l'étranger : sucrerie de cannes, distillerie de mélasses, de cannes, engrais chimiques, indigo-sumac. Missions industrielles à l'étranger.)

Antérieurement : directeur de sucreries et distilleries en France et à l'étranger : États-Unis, Argentine, Portugal, Brésil, Cambodge, Zambèze. Installations d'usines. Nombreuses missions industrielles. Ancien inspecteur général des Sucreries brésiliennes, de la Société viti-agricole de produits chimiques.

---

AVIS DE DÉCÈS  
Henri HUGUENOT  
(*Le Petit Troyen*, 15 mai 1925)

Vous êtes priés d'assister au convoi, au service et à l'enterrement de M. Henri HUGUENOT, ingénieur des Arts et manufactures, époux de M<sup>me</sup> Clémence Mange, décédé à Troyes, le 13 mai 1925, dans sa soixantième année, muni des sacrements de l'Église. La cérémonie funèbre se fera le vendredi 15 mai, en l'église Saint-Nicolas, sa paroisse. On se réunira à 10 h. 30 du matin, à l'église. La levée du corps sera faite à 11 heures précises. L'inhumation aura lieu au cimetière de la ville.

De la part de sa veuve ; de M. et M<sup>me</sup> Rabert, ses neveu et nièce ; de M. et M<sup>me</sup> Rosier, ses oncle et tante ; de M<sup>lle</sup> Mange, sa belle-sœur ; de M<sup>me</sup> veuve Bigle, de M. et M<sup>me</sup> Mange, de M. et M<sup>me</sup> Bigle-Joly, ses neveux et nièces ; de M<sup>me</sup> Blanche Rosier, de M<sup>me</sup> veuve Millard, de M<sup>me</sup> veuve Pargny, ses cousines ; des familles Gravel, Coulon, Garnier ; de ses cousins, cousines, et de toute la famille.

Ni fleurs, ni couronnes.

Le présent avis tient lieu d'invitation.

---

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 30 octobre 1925)

L'assemblée ordinaire de la Société des Sucreries brésiliennes qui s'est tenue le 26 octobre a approuvé les comptes de l'exercice 1924. Rappelons que le bénéfice net s'est élevé à 4.068.402 fr. contre 11 millions 44.176 fr. l'an dernier. Le solde disponible, après adjonction du report antérieur, ressort à 4.552.840 33.

Voici, d'après les comptes de profits et pertes, les résultats des derniers exercices :

	1923	1924
CHARGES		
Abonnement au timbre	13.79000	16.462 60
Cannes et fabrication	13.289 38	12 137.068 89
Entretien	2.152.566 87	2.162.609 31
Frais généraux	1.246.742 59	1.545.755 54
Comptes Irrécouvrables	12.672 93	12.115 04
Provision pour compte éventuels	1.000.000 00	—
Provision pour travaux agricoles	—	2.000.000 00
Amortissements	6.858.637 15	6.242.740 77
Total des charges	<u>24.761.624 91</u>	<u>24.110.751.75</u>
PRODUITS		
Marchandises réalisées	33.315.681 84	26.208.902 63
Marchandises en stock	2.015.825 72	1.780.376 04



Négociations et intérêts	474.293 11	195.874 26
Total des produits	35.805.800 67	28.186.153 53
Rappel des charges	24.761.624 91	24.116.751 75
Bénéfice net	11.044.175 76	4.068.401 78
Report antérieur	433.889 15	484.438 55
Solde disponible	<u>11.478.064 91</u>	<u>4.552.840 33</u>

Ces soldes disponibles ont respectivement reçu l'affectation suivante :

#### Répartition

	1923	1924
Intérêt de 6 % aux actions	420.000 00	420.000 00
Tantièmes statutaires	1.593.626 36	547.260 27
Provision pour assurances incendie	1.000.000 00	—
Dividende supplémentaire	7.980.000 00	3.080.000 00
Report à nouveau	484.438 55	5 505.580 06
Total	<u>11.478.004 91</u>	<u>4.552.840 33</u>

Le dividende a été fixé à 25 fr. brut par action contre 60 fr. pour 1923 et 40 fr. pour 1922.

La diminution des bénéfices trouve son explication dans le rapport du conseil.

D'après celui-ci, il n'y avait eu en 1923, en quantité, qu'une récolte médiocre, inférieure à la précédente ; cette année, la société a eu encore à faire une remarque similaire : il n'a été, en effet, broyé en 1923 que 14.3.000 tonnes au lieu de 224.800 en 1922. Les conditions climatiques ont été franchement mauvaises : sécheresse et gelées à Sao Paulo, inondations à Campos, non seulement préjudiciables aux cannes à couper, mais aussi aux plantations destinées à la campagne suivante.

Depuis deux ans environ, on signale dans les régions exploitées une maladie de la canne : « la mosaïque ». C'est un fléau à combattre avec la plus grande énergie, car les conséquences en pourraient être particulièrement dangereuses. La société a pris ses dispositions dans ce sens et va les intensifier.

La société a aussi à se préoccuper de la situation des colons que la faiblesse de la récolte a rendue précaire.

Le rendement des cannes a atténué sensiblement le déficit du tonnage. Il a été, en effet, sorti des usines 188.600 sacs contre 250.500 sacs dans le précédent exercice, de telle sorte qu'avec 81.000 tonnes de moins, la production n'a été réduite que de 62.000 sacs.

La récolte déficitaire a entraîné une augmentation du coût des cannes d'environ 40 %, alors que le prix moyen de vente du sucre a faibli de plus de 15 %.

Le coût du combustible a continué de progresser : de 20.600 reis en 1924, il s'est élevé à 24.980 reis en 1925. Tous ces facteurs défavorables ont été, en grande partie, compensés par la hausse de l'alcool dont les cours se sont élevés de 58.000 reis à 165.000 reis l'hectolitre.

La société a toujours à lutter contre la pénurie de combustible. Afin de s'assurer contre ce risque, la société a réalisé à Villa-Raffard, l'achat d'importantes propriétés forestières qui constitueront une réserve indispensable au bon fonctionnement des sucreries. Toujours dans le même but, elle a entrepris des travaux afin d'utiliser les forces hydrauliques à proximité de Villa-Raffard et à Piracicaba. Elle poursuit également l'amélioration de son matériel, ce qui n'est pas sans entraîner d'importants débours.

Le chiffre total des ventes a été de 26.208.902 fr. 63 contre 33.315.681 fr. 34. Il restait un stock à fin mars 1925 un peu inférieur en quantité à celui relevé à la même date l'année précédente, mais sensiblement égal comme valeur en raison de la hausse du prix de revient qui sert de base à l'estimation.

Voici, comparé au précédent, comment s'établit le bilan au 31 mars :

	1923	1924
ACTIF		
Immeubles et matériel	5.000.000 00	5.000.000 00
Mobilier	1 00	1 00
Espèces en caisse	255.538 00	214.799 24
Banquiers	5.834.719 00	5 629.050 61
Valeurs en portefeuille	2.184.902 00	1.829.480 40
Bons de la Défense nationale	7.400 000 00	2.425.000 00
Animaux	269.874 00	407.399 97
Approvisionn. en stock	3.433.534 00	6.320.750 07
Marchandises eu stock	2.015.825 00	1.780.376 63
Avances aux colons	613.585 00	774.338 64
Compte de change	5.081.206 00	6.775.391 83
Cultures en cours	621.140 00	893.312 77
Divers débiteurs	2.000.334 00	2.457.528 33
Avances sur matériel	1.030.186 00	35.057 23
	<u>35.740.844 00</u>	<u>34.542.486 77</u>
PASSIF		
Capital	14.000.000 00	14.000.000 00
Coupons à payer	168.701 31	284.195 87
Obligations restant à rembourser	500 00	—
Remboursement restant à payer	168.701 31	45.830 00
Divers créanciers	457.688 71	3.070.630 57
Réserve légale	1.400.000 00	1.400.000 00
Réserve extraordinaire	3.000.000 00	5.000.000 00
Provision, assurance, incendie	4.200.000 00	5.200.000 00

Provision travaux agricoles.	1.000.000 00	3.000.009 00
Bénéfice de l'exercice	11.044.175 76	4.068.401 78
Report antérieur	433.889 15	484.433 55
	<u>35.740.844 00</u>	<u>34.542.486 77</u>

De l'examen du bilan, il ressort que la situation de trésorerie est satisfaisante. Au passif, les exigibilités atteignent 3 millions, les disponibilités immédiates dépassent douze millions. Les réserves diverses atteignent 9.600.000 fr.

L'assemblée a ratifié la nomination faite à titre provisoire de M. Henry Hirsch <sup>5</sup> et l'a nommé administrateur pour six années en remplacement de M. Henri Huguenot, décédé.

Société de Sucrieries brésiliennes  
(*La Journée industrielle*, 27 octobre 1926)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1925-1926, qui se soldent, ainsi que nous l'avons annoncé, par un bénéfice net de 259.236 fr. Le solde disponible, qui atteint, compte tenu du report antérieur, 764.816 fr., a été reporté à nouveau.

L'assemblée a donné quitus de leur gestion à MM. Huguenot, administrateur, décédé, et A. Massenet, administrateur démissionnaire.

Elle a réélu en qualité d'administrateurs MM. A. Allain et L. de Bertier.

---

<sup>5</sup> Henri Hirsch : fils de Marcel Hirsch, banquier à Paris, président de la Cie de culture cotonnière du Niger. Lui-même administrateur-directeur général de cette affaire ainsi qu'administrateur des Comptoirs Hesse, en Guyane. Chevalier de la Légion d'honneur.

## Auguste MORTIER, président

Né le 4 juin 1843 à Sens (Yonne).

Marié à une Dlle Rétif. D'où Pierre, médecin, marié à Élise Thiébaud.

Polytechnique (1862-1864) : démissionnaire.

Carrière industrielle (1864-1889) : a particulièrement contribué à la création, puis au développement de l'industrie de la bonneterie en France par l'introduction et la mise en pratique des machines qui faisaient la force de la fabrique anglaise.

Chevalier de la Légion d'honneur du 29 octobre 1889 (min. Commerce) : fabricant de bonneterie (Poron & Mortier à Troyes), membre du jury, exposant hors concours à l'Exposition universelle.

Juge, puis président du tribunal de commerce de Troyes (1884-1896).

Officier de la Légion d'honneur du 14 août 1900 (min. Commerce) :

Président de la chambre de commerce de Troyes.

Administrateur de la Société cotonnière russo-française (Banque Mirabaud)(1898),

de la Cie des chemins de fer de l'Est (1902),

de la Compagnie du chemin de fer de Ceinture,

censeur, puis administrateur (1910) de l'Abeille-Incendie,

président de la Cie générale d'éclairage et de force (Anc. Éts Clémançon).

Décédé le 7 février 1940 à Paris.

*Annuaire Desfossés* 1927, p. 1253 :

Sucreries brésiliennes

Conseil d'administration : MM. Mortier, de Bertier de Sauvigny, G. Hermenier, M[aurice] Allain, P. Allain, A. Louppe, Hirsch, A[ndré] Allain.

### Sucreries brésiliennes

(*Le Journal des finances*, 19 octobre 1928)

La Société des Sucreries brésiliennes fut constituée en 1907 par la fusion de cinq sociétés françaises exploitant des sucreries au Brésil. Les apports furent rémunérés par l'attribution de 69.500 actions, sur les 70.000 actions de 100 francs qui représentaient le capital initial de 7 millions. À l'origine, le domaine de la société se composait de fabriques de sucres, distilleries, et plantations situées les unes, comme les sucreries de Cupim et Tocos, dans l'État de Rio-de-Janeiro, les autres, celles de Villa Raffart, Pinacicoba, Porto Félix et Lorena, dans l'État de Sao-Poulo.

Depuis, et surtout au courant des derniers exercices, le domaine d'exploitation de la société a été accru par l'achat de fazendas pour le développement de la culture de la canne, d'immenses propriétés boisées pour fournir le combustible nécessaire et par l'acquisition d'entrepôts. Enfin, les usines ont été transformées et un programme de modernisation entrepris qui n'est d'ailleurs pas terminé. On aura une idée de l'importance de ce domaine quand on saura que, alors que les apports d'origine ne représentaient que 695.000 francs, la société a dépensé en acquisitions, matériel et travaux neufs plus 65 millions.

Ces sommes furent d'ailleurs à peu près complètement prélevées sur les bénéfices et la prospérité de la société était telle à la fin de la guerre qu'elle put doubler son capital en février 1918 en lui incorporant 7 millions prélevés sur les réserves : une action nouvelle fut ainsi remise gratuitement, aux porteurs des actions anciennes.

Depuis cette opération, les résultats obtenus et les répartitions effectuées ont été les suivantes :

Ex.	Prod. en sacs de 60 kg	Bénéfices	Répartit. par act.
1917-18	324.000	10.665.000	20 00 (1)
1918-19	140.900	6.131.000	19 40 (1)
1919-20	249.000	19.328.000	34 80 (2)
1920-21	281.500	13.040.000	45 00
1921-22	269.600	3.596.000	25 00
1922-23	388.500	10.574.000	40 00
1923-24	250.500	18.903.000	60 00
1924-25	188.600	12.311.000	26 00
1925-26	100.700	754.000	néant
1926-27	238.500	850.000	—
1927-28	309.000	5.447.000	35 00

(1) Plus un remboursement de 10 francs par action.

(2) Plus un remboursement de 30 francs par action.

On le voit, si ces résultats ont été parfois extrêmement brillants, ils ont aussi été caractérisés par une grande irrégularité. On ne saurait s'en étonner quand on connaît la variété des conditions qui peuvent les faire varier dans de larges proportions. Ils dépendent d'abord du prix du sucre, matière dont les cours sont très variables et qui est essentiellement spéculative, et aussi de ceux de l'alcool, puisque la société se livre également à la distillerie. C'est ainsi que les bénéfices exceptionnels, réalisés en 1919-1920, puis entre 1922 et 1925, furent la conséquence de la hausse des prix du sucre. Mais les résultats peuvent aussi être gravement influencés par une baisse du change brésilien : c'est ce qui s'est produit en 1921-1922. Enfin, il y a évidemment, au point de vue récolte, de bonnes et de mauvaises années, et la productivité des plantations est assez irrégulière suivant les conditions atmosphériques, d'autant plus que des épidémies peuvent venir anéantir plusieurs années d'efforts.

C'est à cette dernière cause — à laquelle sont venues s'ajouter les conditions généralement défavorables du marché du sucre — qu'il faut, semble-t-il, attribuer la chute brusque des bénéfices réalisés en 1925-26 et 1926-27. Les plantations de cannes eurent alors à souffrir des ravages exercés par un insecte connu sous le nom de « mosaïque » ; la production s'en ressentit comme on a pu le constater par le tableau ci-dessus et les plantations durent être en partie reconstituées par l'importation de nouveaux plants venant de Java ; ceux-ci ont d'ailleurs donné toute satisfaction et se sont parfaitement acclimatés, et, si l'on en croit les dernières informations parvenues à la veille de l'assemblée ordinaire qui doit se tenir le 26 octobre prochain, le danger que constituait la « mosaïque » est maintenant écarté.

Cette amélioration des conditions de l'exploitation a déjà été assez sensible au cours de l'exercice 1927-28, dont les résultats, qui viennent d'être connus, sont beaucoup plus favorables. Il est vrai que d'autres facteurs sont venus favoriser la société, en particulier la fermeté et la stabilité relative des cours du sucre et de l'alcool à Rio de Janeiro au cours de l'an dernier. L'accord qui a, paraît-il, été conclu à la fin de 1927 entre les producteurs du sucre et la Banque du Brésil en vue de maintenir les prix du

produit à des cours variant de 50 milreis au minimum à 60 milreis par sac de 60 kilogs, permet d'espérer que, dans l'avenir, les risques qui résulteraient de l'instabilité des cours seront réduits au minimum.

L'exercice en cours semble donc se présenter sous d'heureux auspices, et il est assez vraisemblable que la société est à la veille de traverser à nouveau une de ces périodes de prospérité comme elle en a déjà connu à plusieurs reprises. Il est en tous cas certain que si l'amélioration des divers facteurs dont dépend la bonne marche de ses exploitations s'affirmait, elle serait à même d'en tirer un profit d'autant plus grand que sa capacité de production journalière, à la suite des récentes extensions, a été largement accrue et portée à près de 3.000 tonnes.

Il convient d'ailleurs de remarquer que, malgré les résultats décevants des dernières années, la Bourse n'a jamais désespéré de l'avenir de l'entreprise, en continuant à faire coter à l'action Sucreries brésiliennes, même dans les heures les plus sombres, des cours qui représentaient plusieurs fois le pair, elle affirmait une confiance qui s'appuyait sur la solidité de l'armature financière de la société. Le bilan fin 1926, malgré la crise, restait très sain. Sans doute, la trésorerie était alors assez gênée mais, depuis, la société a procédé à une importante augmentation de son capital, de 14 à 17.500.009 fr. par l'émission de 35.000 actions nouvelles de 100 fr. au prix de 310 fr. : ces titres ont été émis jouissance avril 1928 : c'est dire qu'elles n'ont pas droit au dividende de 35 fr. distribué pour l'exercice clos au 31 mars 1928. Ajoutons que le conseil reste autorisé à effectuer une nouvelle augmentation du fonds social à 21 millions.

Le bilan au 31 mars 1928, qui sera présentée à la prochaine assemblée, traduit une amélioration très sensible de la situation financière : les immobilisations figurent, après amortissements, pour 14 millions, contre 13.500.000 fr., mais leur coût initial est passé de 57.500.823 fr. à 65.820.490. Réserves et provisions, 14.100.000 fr., contre 9.600.000. Le « compte de change » créditeur l'an dernier de 2.147.864 fr., est porté cette année à l'actif pour 5.713.925 fr. L'actif disponible et réalisable se totalise par 18.393.691 fr., contre 19.265.929 fr., en regard de 3.592.677 fr., contre 6.053.417 fr. d'exigibilités.

Les actionnaires qui ont souscrit en février à la dernière augmentation de capital n'ont pas fait une mauvaise affaire puisqu'ils voient aujourd'hui les actions nouvelles, qui leur sont revenues à 470 fr. environ, atteindre le cours de 800, rejoignant ainsi les actions anciennes, qui, elles se traitaient alors vers 500. Devant les perspectives favorables de l'exercice qui s'est ouvert il y a six mois, ces cours ne paraissent pas tellement exagérés qu'ils ne puissent encore séduire les acheteurs : mais nous avons assez insisté sur les risques variés qui peuvent toujours à nouveau menacer une affaire de cette nature pour qu'il n'échappe à personne qu'une opération sur cette valeur nécessite une certaine vigilance et une certaine souplesse.

---

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
A.G.O. du 26 octobre 1905)  
(*Recueil des assemblées générales, 1925*)

Le conseil, usant de la faculté que lui donne l'art. 24 des statuts, s'est-adjoint, comme administrateur, en remplacement. de M. Huguenot, M. Hirsch, vice-président honoraire de la Cour d'Appel de Paris.

M. Hirsch est un des plus forts actionnaires de votre société depuis sa création. Ses conseils juridiques pourront nous être des plus utiles. Nous vous proposerons de ratifier la nomination de M. Hirsch.

Nous avons reçu dernièrement la démission d'un de vos administrateurs, M. Alfred Massenet ; nous regrettons que M. Massenet ait cru devoir prendre cette décision qui met un terme à une collaboration que nous apprécions depuis dix-huit ans.

---

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
(*Le Journal des débats*, 30 octobre 1928)

Les actionnaires, réunis le 26 octobre en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 mars 1928, faisant apparaître un bénéfice net de 5.447.291 francs, lequel, joint au report antérieur, forme un total disponible de 6.414.938 fr. 07. Une somme de 3 millions a été affectée à la constitution du fonds de prévoyance justifié par les événements qui ont marqué le dernier exercice.

Un dividende de 35 francs brut a été voté et sera mis en paiement le 15 décembre prochain.

---

*Annuaire Desfossés* 1929, p. 1350 :  
Sucreries brésiliennes  
Conseil d'administration : *idem*.

---

VALEURS DU JOUR  
Sucreries brésiliennes  
(*L'Œuvre*, 25 juillet 1929)

Les bénéfices nets de l'exercice au 31 mars 1929 atteindraient 13 millions environ contre 5.447.291 francs pour l'exercice précédent. Le dividende serait fixé à 45 fr. pour les actions anciennes (remboursées de 50 francs) et à 48 francs par action nouvelle ; il sera probablement prélevé sur les bénéfices la somme nécessaire pour effectuer un remboursement de 50 francs par action nouvelle, pour assimiler ces titres aux anciens. L'action ancienne s'échange à 860 et la nouvelle à 910.

La Société des Sucreries brésiliennes a été constituée en 1907 par la fusion de 5 sociétés françaises exploitant des sucreries au Brésil. Ces sucreries se trouvent à Villa-Raffard, Piracicaba, Cupim, Porto Feliz, Lorena. Tocos.

En dehors de ses usines, la société possède de vastes domaines où elle se livre à la plantation de la canne à sucre et du café, ainsi que des propriétés boisées et un réseau ferré particulier. Elle a entrepris l'électrification de ses installations ; elle a, d'ailleurs, toujours veillé à la modernisation de ses usines.

Les bénéfices d'exploitation ont été assez irréguliers en raison des fluctuations des prix du sucre, amplifiées encore durant ces dernières années par celles des cours du milreis., mais cette monnaie se trouve maintenant stabilisée, et un cartel a été constitué au Brésil pour contrôler la production sucrière et éviter de brusques variations des prix.

Les bénéfices nets, après avoir atteint 11.987.000 francs pour 1919-20, ont fléchi jusqu'à 259.000 francs pour 1925-26 et 202.000 francs pour 1926-27, puis se sont relevés pour les deux derniers exercices aux chiffres cités plus haut. Les dividendes, supprimés pour 1926 et 1927, ont été repris en 1928 avec une répartition de 35 francs.

Le capital actuel est de 17.500.000 francs, représenté par 175.000 actions de 100 francs, dont 140.000 remboursées de 50 francs. Il n'y a ni parts, ni obligations.

---

Sucreries brésiliennes  
(*Le Temps*, 14 octobre 1930)

Les comptes de cette société, pour l'exercice 1929-1930, se soldant par un bénéfice de 2.583.861 francs, contre 10.602.441 l'an dernier, ont été approuvés par l'assemblée générale, qui a décidé la réduction du dividende de 45 à 20 francs par action ancienne, et de 48 à 23 francs par action nouvelle. La date de paiement de cette répartition a été laissée à la discrétion du conseil, ce qui n'indique pas une situation de trésorerie très brillante.

Dans son rapport, comme dans l'allocution qu'il a prononcée à la fin de l'assemblée, le président ne cache d'ailleurs pas que les perspectives d'avenir sont peu brillantes. Il se défend d'apprécier la répercussion des événements qui ont lieu au Brésil, mais il note que les cours sont tombés de 65 à 26 milreis au plus bas. Pour l'exercice en cours en particulier, il y a lieu de tenir compte de cette chute et aussi du fait que le change a fortement baissé.

---

*Annuaire Desfossés* 1931, p. 1389-1390 :  
Sucreries brésiliennes  
Conseil d'administration : *idem*.

---

Société des Sucreries brésiliennes  
(*Journal industrielle*, 28 octobre 1931)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1931, faisant apparaître un bénéfice net de 1.982.627 fr. 45. Addition faite du report antérieur, soit 275.702 francs 84, le solde, soit 2.258.330 fr. 29 a été reporté à nouveau.

L'assemblée a ratifié la nomination, comme administrateurs, de MM. Maurice Manus <sup>6</sup> et André Allain et réélu M. Henry Hirsch, administrateur sortant.

---

*Annuaire Desfossés* 1933, p. 1424 :  
Sucreries brésiliennes  
Conseil d'administration : MM. A. Mortier, pdt ; de Bertier de Sauvigny, M[aurice] Allain, P. Allain, A. Louppe, Hirsch, A[ndré] Allain, M. Manus.

---

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
(*Le Journal des débats*, 24 août 1933)

Bien que le conseil n'ait pas encore fixé le cours auquel seront calculés les bénéfices en milreis de l'exercice clos le 31 mars dernier, ni le montant des amortissements afférents à cet exercice, on assure, cependant, que les comptes feront ressortir un bénéfice net supérieur à celui de l'exercice précédent qui s'était chiffré à 1.796.183 fr. Si la question du rapatriement des fonds peut être réglée entre les gouvernements

---

<sup>6</sup> Maurice Louis Manus (1890-1936) : ingénieur, neveu de Georges Hermenier. Directeur, puis administrateur de la Cie des eaux et d'électricité de l'Indochine. Voir encadré : [www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Eaux\\_&\\_elec.\\_Indoch.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Eaux_&_elec._Indoch.pdf)



français et brésilien avant l'assemblée générale, on dit qu'il sera proposé la distribution d'un dividende de l'ordre de 15 % au titre de l'exercice 1931-1932 et de 20 % environ pour 1932-1933. Dans le cas contraire, le bénéfice de ce dernier exercice viendrait s'ajouter au compte d'attente.

---

Sucrieries brésiliennes  
(Cote de la Bourse et de la banque, 4 juillet 1935)

Les comptes des Sucrieries brésiliennes afférents à l'exercice du 31 mars 1935 se soldent par un bénéfice légèrement inférieur au précédent qui s'élevait à 3 millions 887.289 francs et ce après d'importants amortissements. Cette somme ressortait à des comptes établis à un change qui avait été arbitrairement fixé par prudence à 0,80. Les cours actuels sont un peu moins favorables ; toutefois si, d'ici l'époque de rétablissement définitif du bilan, il ne s'est rien produit de nouveau, on peut s'attendre à un chiffre de bénéfice en francs qui sera influencé à la fois par une légère diminution du solde créditeur en milreis et par un cours moins avantageux de cette monnaie par rapport au franc. Il rentre dans les intentions du conseil de proposer un dividende qui n'ayant pas à subir cette année l'amputation des arriérés de droits de transmission déjà effectués ne s'écartera guère des 17 francs brut par action nouvelle répartis l'an dernier.

---

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
(L'Information financière, économique et politique, 31 octobre 1935)  
[déliés dtx, nb corr.]

Le bénéfice s'est ressenti : d'une part, de la diminution de la production ; d'autre part, de la baisse du milreis ; par contre, il a été heureusement influencé par une légère hausse des prix de vente. L'exercice en cours se présente favorablement.

L'assemblée ordinaire des actionnaires s'est tenue le 29 octobre pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1935, qui se soldent par un bénéfice de 2.374.733 fr., formant, avec le report antérieur, un solde disponible de 4.562.531 francs. Le dividende a été fixé à 12 fr. par action ancienne et 15 fr. par action nouvelle, plus une répartition, pour le règlement des dividendes arriérés, au titre de l'exercice 1931, de 6 fr. par action ancienne et 9 fr. par action nouvelle. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 15 décembre, à raison de 15 fr. 84 net au nominatif et de 13 fr. net au porteur pour les actions anciennes et à raison de 21 fr. 12 net au nominatif et de 17 fr. 40 net au porteur pour les actions nouvelles.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de M. Pierre Mortier, en remplacement de M. Auguste Mortier, pour le temps restant à courir sur le mandat de ce dernier, et a réélu, pour une durée de six années, M. Maurice Manus, administrateur sortant.

Le rapport du conseil indique que la transformation de l'usine de Porto-Feliz a été achevée au cours de l'exercice, l'usine de Tocos a été dotée de turbines à sucre modernes devenues indispensables.

La production a atteint 674.000 sacs, contre 723.000 ; cette diminution est imputable à des conditions climatiques moins favorables. Le rendement industriel, par contre, n'a pas fléchi et demeure très satisfaisant. Le contingentement de la production sucrière n'a pas joué au cours de l'exercice. Il ne sera appliqué que pour la campagne en cours et ne doit pas amener de perturbation importante dans la fabrication des

usines, sauf pour Piracicoba, dont le contingent est vraiment insuffisant ; le conseil espère que l'institut du sucre et de l'alcool, malgré le refus qui a déjà été opposé, reviendra sur l'estimation qu'il a faite de la capacité de cette usine.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

---

## Maurice ALLAIN, président

### SUCRERIES BRÉSILIENNES

(*Le Journal des débats*, 17 octobre 1936)

Les comptes de l'exercice au 31 mars 1936 font ressortir, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, de 3.803.349 fr. d'amortissements et d'une somme de 2.222.026 francs représentant la différence de change 1935-1936, un bénéfice de 3.717.120 fr. ramené à, net, 2.664.416 fr., après une affectation supplémentaire de 1.052.704 fr. au poste amortissement, compte de change. Avec le solde reporté de l'exercice précédent, le total créditeur s'établit à 4.780.237 fr. contre 4 millions 582.530 fr.

Comme prévu dans nos feuilles des 10 et 11 septembre dernier, le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer un dividende total de 27 fr. par action nouvelle et de 21 fr. par action ancienne, contre, respectivement, 24 fr. et 18 fr. l'année dernière.

---

*Annuaire Desfossés* 1937, p. 1617 :

Sucreries brésiliennes

Conseil d'administration : MM. M[aurice] Allain, pdt ; P. Allain et A[ndré] Allain, adm.-dir. ; de Bertier de Sauvigny, A. Louppe, H. Hirsch, P[ierre] Mortier [fils d'Auguste (ci-dessus)].

Commissaires aux comptes : G. Deffaux, M. Cunin.

---

### SUCRERIES BRÉSILIENNES

(*Le Journal des finances*, 5 novembre 1937)

Les résultats du dernier exercice, clos le 31 mars, de la Société des Sucreries brésiliennes ne sont certainement pas de ceux dont les actionnaires pourraient se plaindre. Les produits bruts qui oscillaient, depuis plusieurs années, entre 27 et 29 millions, sont brusquement passés à plus de 45 millions, laissant un bénéfice net de 6.350.000 francs, presque triple du précédent, bien que le conseil ait jugé à propos de virer préalablement quelque 11 millions aux comptes de prévoyance contre 7.900.000 seulement en 1935-36.

Le conseil était donc facilement en mesure de proposer un dividende d'un montant sensiblement supérieur à celui de 35 francs dont il a fait voter la distribution par l'assemblée ordinaire du 20 octobre.

Mais la mode, née des circonstances, impose aux sociétés françaises, même lorsqu'elles travaillent à peu près exclusivement à l'étranger, d'éviter de donner des témoignages trop apparents de leur prospérité.

Pour se conformer à cette règle, dans l'espoir qu'on oubliera qu'elles ont gagné, en 1935-36 une somme égale à leur capital, peut-être aussi en considération des taxes sur

les réserves, les Sucreries brésiliennes ont décidé de multiplier le nombre de leurs actions.

Les dispositions que le conseil vient de faire entériner par l'assemblée extraordinaire qui s'est tenue à la suite de l'ordinaire comportent :

1° L'élévation du capital de 17.500.000 fr. à 28 millions au moyen de l'émission au pair de 100 francs de 105.000 actions réservées par préférence aux anciens actionnaires dans la proportion de 3 nouvelles pour 5 anciennes.

Ces actions sont libérables moitié à la souscription, le solde sur appel du conseil ;

2° La distribution d'une somme de 15 francs à chacune des 175.000 actions actuelles, procurée par un premier prélèvement de 2 millions 625.000 francs sur le compte .« prime sur augmentation de capital » ;

3° La répartition ultérieure, toujours entre les 175.000 actions actuelles, d'un second prélèvement, de 6.125.000 francs celui-là, à effectuer à la fois sur le solde du compte prime sur augmentation de capital, la réserve extraordinaire et le fonds de prévoyance. Disons tout de suite que pour chacune des actions, ce prélèvement représente 35 francs et sera payé lorsque aura lieu l'appel, dans le courant du mois de mars prochain, des deux derniers quarts restant à verser sur les actions nouvelles.

En bref, d'ici le mois de mars, le souscripteur de 3 actions nouvelles va toucher pour cinq actions actuelles, les coupons 20 et 23 (le coupon 27 étant réservé à l'exercice du droit de souscription), soit 368 fr. 25 net pour 5 actions nominatives ou 330 fr. 90 net pour 5 actions au porteur.

Et il n'aura à verser pour la souscription aux 3 actions nouvelles que 100 x 3 ou 300 francs.

Il n'aura donc: absolument rien à décaisser et il lui restera même un léger boni.

Or à s'en tenir aux résultats de 1935-36 et même aux résultats antérieurs, la société ne devrait pas avoir beaucoup de peine à rémunérer dans des conditions satisfaisantes le nombre accru de ses actions.

Il est, du reste, à prévoir que la période des libéralités n'est probablement pas terminée puisque l'assemblée du 26 octobre a été invitée à autoriser l'élévation éventuelle ultérieure du fonds social jusqu'à 48 millions, soit par émission contre espèces, soit par transformation des réserves.

Ceci dit, rien ne prouve que l'opération à laquelle vont se livrer les Sucreries brésiliennes soit accueillie avec autant de faveur qu'on pourrait le penser. Le marasme boursier actuel conduit presque inévitablement à la sous-évaluation des droits de souscription, même les plus avantageux. Mais si les droits à la distribution des actions nouvelles Sucreries brésiliennes doivent souffrir de cette dépréciation, s'ils s'inscrivent véritablement très au-dessous de la valeur à laquelle ils devraient normalement se traiter, il ne fait guère de doute que certains milieux entourant l'affaire se feront un devoir de les ramasser.

---

L'INDOCHINE

(Augustin Hamon,

*Les Maîtres de la France*, t. 3, Éditions sociales internationales, 1938)

[283] À la Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine, nous rencontrons M. Maurice Allain\*, déjà vu dans le tome I 7, qui est président

---

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
(*La Journée industrielle*, 29 octobre 1938)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1937, se soldant par un bénéfice net de 7.955.613 fr., qui forme, avec le report antérieur de 1936, un solde disponible de 10.412.440 fr. Le dividende a été fixé à 22 fr. par action, soit 3 fr. à titre d'intérêt statutaire et 19 fr. supplémentaires aux actions n° 1 à 175.000. Les actions 175.001 à 280.000, pour lesquelles l'intérêt statutaire *pro rata temporis* n'est que de 0 fr. 50, recevront 19 fr 50. Les actions n° 1 à 175.000 recevront, en outre, une somme de 3 fr. à titre de dividende arriéré de l'exercice 1932. Ce dividende sera payable, à partir du 2 novembre prochain, sous déduction des impôts.

M. Léon de Bertier de Sauvigny, administrateur sortant, a été réélu. L'assemblée a ratifié, d'autre part, la nomination, en qualité d'administrateur, de M. Lucien Ménage, élu en remplacement de M. Maurice Manus.

Le rapport du conseil indique que, au cours de l'exercice, la société a réalisé une partie des transformations dont la nécessité avait justifié la récente augmentation de capital. C'est ainsi qu'elle a entrepris la modification de la raffinerie de Villa-Raffard et installé, dans cette usine, le déchargement mécanique des cannes et que, d'autre part, elle a équipé ses distilleries du matériel nécessaire à l'obtention d'alcool de qualité. Le rapport signale, en outre, l'installation de deux chaudières de 340 m<sup>3</sup> à Villa-Raffard. dont la chaufferie est désormais entièrement renouvelée et modernisée.

Le rapport indique, enfin, que l'exercice a bénéficié de circonstances exceptionnellement favorables. La production a pu être poussée jusqu'à 911.006 sacs, bénéficiant ainsi intégralement de l'excédent de contingents qui a été attribué à la société pour la campagne ; par ailleurs, les cours du sucre ont été, en moyenne, supérieurs à ceux de 1936 et. enfin, la valeur du milreis par rapport au franc s'est trouvée accrue du fait des dévaluations subies par notre monnaie.

---

SUCRERIES BRÉSILIENNES  
(*Le Journal des débats*, 10 août 1939)

Le conseil a décidé de porter le capital de 28 millions à 42 millions de francs, par incorporation de réserves immédiatement disponibles. Il a décidé de remplacer les actions de 100 francs par des actions de 300 francs. L'augmentation de capital serait alors réalisée par la remise d'une action de 300 francs contre deux actions de 100

---

<sup>7</sup> M. Maurice Allain, ayant un château à Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire), était le chef de la maison Maurice Allain et fils, commissionnaires. La raison sociale de cette maison est maintenant P. et A. Allain.

Maurice Allain a donc deux fils, Pierre et André, qui siègent aussi dans des conseils d'administration [Monts-de-Piété égyptien]. Ils sont tous deux administrateurs-délégués de la Société des sucreries brésiliennes dont le conseil est présidé par leur père [...].

Il résulte de là que cette société est sous le contrôle complet de la famille Allain. André Allain est du conseil des Usines chimiques des laboratoires français [UCLAF].

Quant à Maurice Allain, il est président de quatre entreprises : Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine, Compagnie française des tramways de l'Indochine [avec Maggiar qu'il retrouve aux Monts-de-Piété égyptien], Société indochinoise d'électricité et Sucreries brésiliennes. Il est, en outre, administrateur de la Société d'énergie électrique indochinoise.

francs. La société prendra à sa charge la taxe sur le revenu des valeurs mobilières à concurrence de 9 % net, pour tous les actionnaires. Les personnes morales, les propriétaires de titres au porteur ou de titres nominatifs existant depuis moins de six mois supporteront le complément de l'impôt auquel les assujettit la loi fiscale.

---

*Annuaire Desfossés* 1940, p. 2010 :

Sucreries brésiliennes

Conseil d'administration : MM. M[aurice] Allain, pdt ; P. Allain et A[ndré] Allain, adm.-dir. ; de Bertier de Sauvigny, A. Louppe, H. Hirsch, P. Mortier, L. Ménage.

Commissaires aux comptes : G. Deffaux, M. Cunin.

---

#### NÉCROLOGIE

Auguste Mortier

(*Le Figaro*, 11 février 1940)

On annonce la mort de M. Auguste Mortier, ancien administrateur de la Compagnie du chemin de fer de l'Est, président honoraire des Compagnies d'assurances « L'Abeille », président honoraire de la chambre de commerce de Troyes, officier de la Légion d'honneur, décédé le 7 février, en son domicile, à Paris, dans sa quatre-vingt-dix-septième année. Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Troyes. De la part du docteur et M<sup>me</sup> Pierre Mortier, de M. et M<sup>me</sup> Marc Guyot et leur fils. Le présent avis tient lieu de faire-part.

---

#### SUCRERIES BRÉSILIENNES

(*Le Journal*, 2 mars 1941)

Bénéfice net 11.972.324 contre 8.101.261.

---

#### SUCRERIES BRÉSILIENNES

(*Le Journal*, 9 mars 1942)

Bénéfice net de l'exercice au 31 mars 1941 : 10.107.986 fr. Dividende proposé à l'assemblée du 25 mars : 50 fr. brut par action non remboursée et 44 fr. par action remboursée de 100 fr.

---

*Annuaire Desfossés* 1945, p. 2054 :

Sucreries brésiliennes

Conseil d'administration : MM. M[aurice] Allain, pdt d'hon. ; P. Allain, PDG ; A[ndré] Allain, P. Mortier, A. Bahuet, L. Hermite, R. Thoumyre<sup>8</sup>, P. Privé.

Commissaires aux comptes : M. Cunin ; R. Séjournet, suppl.

---

<sup>8</sup> Robert Thoumyre (Dieppe, 1883-Paris, 1947) : Député (1919-1932), puis sénateur (1932-1942) de la Seine-Inférieure. Administrateur, puis président (1933) des Ciments Portland artificiels de l'Indochine. Voir encadré:

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cimindo.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cimindo.pdf)

---

*Annuaire Desfossés* 1948, p. 1996 :  
Sucreries brésiliennes  
Conseil d'administration : MM. M[aurice] Allain, pdt d'hon. ; P. Allain, PDG ; A[ndré]  
Allain, P. Mortier, A. Bahuet, L. Hermite, P. Privé.  
Commissaires aux comptes : M. Cunin ; R. Séjournet, suppl.

---

*Annuaire Desfossés* 1953, p. 2054 :  
Sucreries brésiliennes  
Conseil d'administration : MM. M[aurice] Allain, pdt d'hon. ; P. Allain, PDG ; A[ndré]  
Allain, dga ; A. Bahuet [dir. Bq union parisienne], J. Dior, L. Hermite, R[ené] Louppe, P.  
Privé.  
Commissaires aux comptes : M. Cunin ; R. Séjournet, suppl.

---

## Pierre ALLAIN, PDG

### SUCRERIES BRÉSILIENNES [Desfossés 1956/1999]

S.A., 1907.  
Allain (Maurice)[1858-195?. Fils d'Alfred Allain et de Marie-Aimée Machado. Marié à Isa Wagner], 1999 (ph Suocr. Brésil.).  
Allain (Pierre)[1894-1961. Fils de Maurice Allain et d'Isa Wagner. Marié à Suzanne Ferré], 414 (Tramw. Indoch.), 977 (Fives-Lille), 1235 (Clémançon)[à la suite de MM. Mortier Auguste et Pierre, des Sucreries brésiliennes], 1319 (Indoch. élect.), 1361 (Eaux et élec. de l'Indoch.), 1999 (pdg Suocr. brésiliennes).  
Allain (André)[1896-1964. [Fils de Maurice Allain et d'Isa Wagner. Marié à une Dlle Bellanger], 218 (Monts-de-piété égyptiens), 414 (Cie fr. tramw.-Indochine), 1020 (Ateliers GSP), 1361 (Eaux+élec. Indoch.), 1407 (UCLAF), 1999 (dga Suocr. Brésil.).  
Bahuet (André)[dir. BUP](1887), 155 (CAGEDA), 207 (pdg BCA), 291 (SIFA-Immobilier et financ. afr.), 372 (Fr.-polonaise des ch. de fer), 1163 (Huta Bankowa), 1999 (Sucreries brésiliennes), 2078 (Clause).  
Cardin (Christian)[BPPB], 226 (dg Santa-Fé), 1999 (Suocr. Brésil.), 2000 (Suocr. Chili).  
Dior (Jacques)(1877. Fils de Lucien, polytechnicien, fabricant d'engrais à Granville (Usines Dior), député, min. Industrie. À son tour polytechnicien, associé de son père dans les Usines Dior, il se remarie en 1928 avec une petite-nièce de Georges Hermerier et succède à ce dernier à l'Indochinoise d'Électricité, aux Eaux et électricité de l'Indochine et aux Sucreries brésiliennes] 718 (Prod. chim.+raff. Berre), 1319 (Indoch. élect.), 1361 (Eaux et élec. l'Indoch.), 1420 (pdt Usines Dior)[dev. Fertilisants de l'Ouest], 1999 (Suocr. Brésil.), 2171 (Cellulose du pin).  
Guyot (Marc)[gendre du Dr Pierre Moriter, administrateur des Sucreries brésiliennes et de la Cie Clémançon à la suite de son père Auguste (1843-1940), de la bonneterie Poron & Mortier, de Troyes], 1235 (Clémançon), 1815 (adm.-dir. Plant. de Kratié), 1999 (Suocr. Brésil.).  
Hermite (Louis)[Ép. Dlle Ternaux-Compans. Anc. amb. F. au Brésil (1934-1936)], 1999 (Suocr. Brésil.).  
Louppe (René)[Paris, 1909-Barcelonnette, 1990]Fils d'Albert Louppe, ing. A&M, pdg de Fives-Lille et adm. entre autres des Sucreries brésiliennes. Ingénieur Institut industriel du Nord et Supélec. Marié à Charlotte Gassier, fille de l'inspecteur général des TP de l'Indochine], 1999 (Sucreries brésiliennes).  
Privé (Pierre)[1886-1959][Fils de Georges Privé, de la maison Vve Jouin, commissionnaire en sucres, administrateur des Sucreries du Moule (Guadeloupe). Ing. ECP et Supélec, il effectue toute sa carrière chez Fives-Lille], 977 (v.-pdg Fives-Lille), 1017 (v.-pdg Berthiez), 1993 (Suocr. raff. Nassandres), 1998 (Suocr. raff. Indochine), 1999 (Suocr. brésiliennes).  
Cunin, 670 (comm. cptes Graphites Sahanavo), 890 (Métallurg. du Nickel), 902 (comm. cptes Gilby-Fodor), 1015 (comm. cptes Jouan), 1516 (comm. cptes Fabrikoïd), 1746 (comm. cptes Optorg), 1774 (comm. cptes Cotonaf), 1787 (Nosybéenne d'indus. agric.), 1999 (comm. cptes Suocr. Brésil.).

Séjournet (R.), 998 (comm. cptes Ermont), 1319 (comm. cptes Indoch. élect.), 1361 (comm. cptes EEIC), 1999 (comm. cptes Sucre brésil.).

Sucreries : Villa-Raffard, Piracicaba, Cupim, Porto Feliz, Tocos.

CAPITAL SOCIAL : 262.500.000 fr., divisé en 105.000 actions de 2.500 fr. entièrement libérées dont 7.391 amorties de 400 fr. À l'origine, 7 millions. Porté à 14 millions en 1918. En février 1929, le capital a été élevé à 17.500.000 fr. par la création de 35.000 actions nouvelles (1 nouv. pour 4 anc.). En octobre 1937, le capital a été porté à 28 millions par émission au pair de 105.000 actions de 100 fr. (3 nouv. pour 5 anc.). Capital porté en 1939 à 42 millions par prélèvement sur réserves, et sa division en 140.000 actions de 300 fr. destinées à remplacer les actions de 100 fr. Échange : 1 action de 300 fr. remboursée de 100 fr. pour 2 actions de 100 fr. remboursées de 50 fr. et 1 de 300 non remboursée pour 2 anc. de 100 fr. non remboursées. Porté en 1940 à 49 millions par l'incorporation au capital de 7 millions prélevés sur les réserves et l'augmentation de 300 à 350 fr. de la valeur nominale des 140.000 actions existantes. Porté en 1946 à 98 millions par la création de 140.000 actions nouvelles de 250 fr., attribuées gratuitement aux actionnaires (1 pour 1). Porté en 1949 à 140 millions par élévation du nominal de 350 à 500 fr., puis titre regroupés. Porté en 1952 à 210 millions par création de 35.000 actions de 2.000 fr. attribuées gratuitement. Porté en 1956 à 262.500.000 fr. par élévation du nominal à 2.500 fr.

Les propriétaires des 7.391 actions amorties de 400 fr. ont la faculté de les échanger contre des actions de capital en reversant ladite somme de 400 fr.

EXERCICE SOCIAL : du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions. Sur l'excédent : prélèvements facultatifs pour amortissements, réserves ou reports. Sur le surplus : 10 % au conseil et 90 % aux actions.

LIQUIDATION : Après remboursement du capital, le surplus disponible aux actionnaires, d'après le nombre d'actions possédées par chacun d'eux.

TRANSFERTS : C.N.E.P.

SERVICE FINANCIER : Crédit Lyonnais, Comptoir d'escompte, Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud, Banque nationale pour le commerce et l'industrie et B.U.P.

COTATION : Parquet « Cote Desfossés » actions 24. - Notice SEF : AL 160.

COUPONS NETS AU PORTEUR : Actions amorties (n° 1 à 87.500), n° 12 et 2 (26 décembre 1951), 180 ou 720 fr. ; 3 : droit d'attribution (1 pour 2) ; 4 (12 janvier 1953), 390 fr. ; 5 (10 août 1953), 164 fr. ; 6 (18 janvier 1954), 555 fr. ; 7 (10 juin 1955), 410 fr. ; 8 (1<sup>er</sup> février 1956), 492 fr.

Actions (non amorties) : n° 12 et 2 (26 décembre 1951), 182 au 740 fr. ; 3 : droit d'attribution (1 pour 2), 4 (12 janvier 1953), 410 fr. ; 5 (10 août 1953), solde 164 fr. ; 6 (18 janvier 1954), 574 fr. ; 7 (10 juin 1955), 390 fr. ; 8 (1<sup>er</sup> février 1956). 473 fr.

Ex. 31/3	Produits bruts	Prov. réserves	Amort.	Bénéfices nets	Réserves	Bénéf. distrib.	Report à nouveau	Divid. act. cap.	Divid. act. jouiss.
	(En 1.000 fr.)							(en fr.)	
1945	102.980	15.752	6.574	13.341	—	9.807	12.904	66	60
1946	156.659	32.792	7.372	16.422	—	14.876	14.450	100	94
1947	194.063	30.405	9.069	33.237	22.773	11.660	75	69	
1948	202.011	7.000	6.807	34.211	—	34.060	11.310	115	109
1949	211.416	7.000	9.244	39.248	—	39.243	11.102	130	124
1950	308.158	33.434	12.774	83.900	4.200	54.542	6.898	180	174
1951	350.357	—	13.209	130.692	70000	70.27	21.972	225	219
1952	409.693	—	16.9966	32.000	88.039	24.317	700	676	
1953	411.908	—	23.666	15.000	78.576	8.878	700	676	
1954 *	498.476	—	26.117	30.192 (1)	10.000	56.282	4.237	500	476

1955	571.594	—	30.545	59.419	30.000	68.274	4.237	600	576
------	---------	---	--------	--------	--------	--------	-------	-----	-----

\* 14 mois.

(1) Avant comptabilisation du bénéfice de change.

### BILANS au 31 mars (1.000 fr.)

	1951	1952	1953	1954	1955
PASSIF					
Capital	140.000	210.000	210.000	210.000	210.000
Réserves	145.973	110.317	32.388	78.585	118.528
Provisions	42.000	42.000	58.881	58.881	64.830
Dettes flottantes	24.807	34.370	57.061	48.099	102.410
Dividendes et Tantièmes	70.272	83.039	78.576	56.252	68.274
	<u>422.552</u>	<u>479.729</u>	<u>436.906</u>	<u>451.817</u>	<u>564.042</u>
ACTIF					
Immobilisé (net)	113.909	132.229	172.052	190.904	186.977
Titres divers	64.863	60.008	1.904	1.756	5.381
Stocks, approvisionnement, cultures en cours	110.069	129.917	147.354	120.678	157.200
Débiteurs	50.275	70.244	79.976	102.250	161.975
	<u>422.552</u>	<u>479.729</u>	<u>436.906</u>	<u>451.817</u>	<u>564.042</u>

#### Who's who, 1979 :

ALLAIN (Philippe), directeur de sociétés. Né le 16 sept. 1925 à Paris. Fils d'André Allain [fils de Maurice, frère de Pierre], industriel, et de M<sup>me</sup>, née Renée Bellanger. Mar. le 4 nov. 1954 à M<sup>lle</sup> Manha Palomino (5 enf. : André, Louise, Monique, Isabelle, Marc). Études : Cours Hattemer et Lycée Condorcet à Paris, Lycées Pasteur à Neuilly-sur-Seine et Cabanis à Brive, Faculté des sciences de Paris, Institut de Statistique de Paris. Dipl. : licencié ès sciences physiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Master in Business Administration de la Harvard University. Carr. : directeur adjoint (1950-1954), puis administrateur (1965-1966) de la Société de sucreries brésiliennes, président-directeur général des Supermercados Peg-Pag à Sao-Paulo (1967-1976), vice-président (1967-1976) de la Société immobilière S.A.E.B. Sociedade Anonima de empreendimentos e bens à São Paulo. Associé Mar Azul, administracao e Participações Ltda, Promotion immobilière et Investissements, administrateur de la société Twill. Sport : golf. Membre du Clube de campo et du Clube Harmonia de São Paulo. Adr. : 680, rua Prives de Joliveira, São Paulo 04710 (Brésil).

#### Who's who européen, 1967 :

ALLAIN Pierre. Administrateur de sociétés. Né à Paris, le 17.2.1894. [Fils de Maurice Allain et d'Isa Wagner, frère de Maurice II et d'André]. M. : avec NN [Suzanne] Ferré. Enf. : Jean-Claude, Jacqueline et Francis. Carr. : prés. dir. gén. des Sucreries brésiliennes, adm. de Fives-Lille-Cail, de la sucrerie d'Étrépagny [absorbée par Saint-



Louis/Générale Sucrière], de la Sucrerie centrale de Santerre [absorbée par Orsan].  
Décor. : off. O. nat. Légion d'hon., cr. de guerre G.M. I et G.M. II. A. priv. : 42, rue  
Ampère, Paris 17, France.

*Who's who*, 1979 :

BURGARD (Marc, Édouard), administrateur de sociétés. Né le 22 janvier 1923 à Sarreguemines (Moselle). Fils de Raymond Burgard (1892-1944), professeur, et de M<sup>me</sup>, née Thérèse Francey. Séparé de M<sup>me</sup>, née Nicole Baudez (5 enf. : Catherine, Gilles, Franck, Diego, Lorraine). Études : Lycées Buffon et Saint-Louis à Paris. Dipl. : diplôme de l'École libre des sciences politiques (section finances privées). Carr. : rédacteur auxiliaire au secrétariat d'État à la production industrielle (1942-1943), rédacteur principal à la direction des finances tunisiennes (1946), secrétaire de direction au Groupement de la construction navale (1946-1948), fondé de pouvoir de la Compagnie Optorg\*, en Extrême-Orient (1948-1953), adjoint au directeur administratif et financier de la Snecma (1953), attaché à la direction générale du groupe Unilever en France (1954-1960), secrétaire général de la Compagnie Continentale France [famille Fribourg](import) (1960-1967), directeur général de la Société des Sucreries brésiliennes, à São Paulo (1967-1968), président-directeur général de la Société J.A. Goldschmidt (1969-1972), puis administrateur délégué de J.A. Goldschmidt do Brasil S.A. à São Paulo, administrateur de l'Union financière pour l'Europe et l'Afrique (1971), maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris (1955-1962). Œuvres : l'Economie des mandarins (1956), Paris brûlera (sous le pseudo. de B. La Marque, 1963), l'Économie de la corruption (1976). Décor. : chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 39-45. Membre de l'Automobile-Club de France. Adr. : 19, av. Mozart, 75016 Paris.

*Who's who*, 1971-1972 :

DIOR (Jacques) : 1894. Fils de Lucien Dior, ind. et député.  
1948-1968 adm., puis 1967-68 pdt Sucreries brésiliennes.  
1960 v.-pdt Cie des eaux et d'électricité d'Indochine.  
1957-1958 pdt, puis adm.-pdt d'honneur Fertilisants de l'Ouest.  
Adm. Produits chimiques et raffineries de Berre, Cellulose du Pin, Industrielle des dérivés du soufre.

*Who's who*, 1979 :

ESTORD (Georges), ingénieur. Né le 2 juin 1894 à Nîmes (Gard). Fils de Jean Estord, ingénieur aux chemins de fer, et de M<sup>me</sup>, née Hélène Cab. Mar. le 12 mai 1923 à M<sup>lle</sup> Michèle Lacour. (1 enf. : Serge). Études : École primaire de Saint-Ambroix, École pratique de commerce et d'industrie de Nîmes, École nationale supérieure d'ingénieurs arts et métiers d'Aix-en-Provence. Dipl. : ingénieur. Carr. : successivement agent général de la Cie commerciale de l'Afrique équatoriale française (1924), directeur de la Franco-sino-annamite des céramiques (1927), puis à la Société des sucreries brésiliennes (1938), directeur général de la Société des sucreries et raffineries d'Indochine et de la Société des sucres et rhums de Cantho (1946-1956), ancien administrateur de la S.R.I.C. (1950-1956), membre de la Société des ingénieur civils de France et de la Société des ingénieurs chimistes de sucrerie et distillerie. Œuvre : l'Industrie du sucre de cannes. Décor. : chevalier de la Légion d'honneur Croix de guerre 14-18. Adr. : Castel d'Orgeval, Villemoisson-sur-Orge, 91360 Épinay-sur-Orge.

---